

ÉDITO



Johann MITTELHAUSSER Président de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne Maire d'Angerville

L'année 2020 fut une année particulière et même exceptionnelle à bien des égards.

Tout d'abord sur un plan institutionnel, elle a marqué la fin et le commencement d'une mandature, celle de 2020 – 2026, avec l'élection du nouveau conseil communautaire composé désormais de 75 membres, contre 77 auparavant après la création de la commune nouvelle du Mérévillois, suivie par le renouvellement de son exécutif composé d'un Président et 14 Vice-présidents.

Mais c'est bien la pandémie de COVID-19, débutée en février 2020 qui aura marqué durablement toute cette année 2020.

Confronté à ce que personne n'imaginait, un confinement suivi par de nombreuses contraintes et restrictions, notre EPCI tout entier, avec son personnel et les élus communautaires, a su s'adapter, résister et se réinventer pour traverser une crise durable et répondre à ses missions essentielles de services aux publics et notamment permettre aux personnels indispensables à la gestion de la crise, mobilisés en première ligne, de trouver l'accompagnement nécessaire.

Je souhaite ici et avant tout remercier très sincèrement l'ensemble de nos agents qui ont été exemplaires durant cette crise où ils ont fait honneur au service public intercommunal.

Mobilisation, imagination et adaptation, tels furent les maitres mots de toute notre organisation pour faire face ensemble à un contexte auquel nul n'était préparé et pourtant, les actions furent nombreuses :

- Un plan de soutien exceptionnel à l'investissement auprès des communes à hauteur d'un million d'euros
- L'abondement au fond régional de soutien au TPE « Résilience »
- L'application du dégrèvement de la CFE pour les entreprises éligibles conformément au projet de loi
- La suspension des loyers des hôtels d'activité gérés par l'agglomération
- Le lancement d'un plan touristique de sortie de crise par la promotion des courts-séjours grâce à la création de packs thématiques et une communication d'envergure régionale
- La mise en œuvre de permanences gratuites de « sortie de crise », spécifiques à l'accompagnement et au soutien à la Maison de Justice et du Droit

ÉDITO

- La dotation en masques (à raison de deux par personnes) auprès de tous les habitants du territoire
- La création de deux cellules gratuites de soutien psychologique à l'attention des familles fréquentant nos structures enfance, petite enfance et nos Relais Parents-Enfants (RPE)
- Le prêt de 80 tablettes numériques connectées à la 4G pour réduire la fracture numérique engendrée par l'enseignement à distance durant le premier confinement grâce au recensement des familles fragiles via l'inspection d'académie.
- Des cours de musique en ligne
- Des vidéos d'une « agglo apprenante » pour garder le lien et nos actions de médiation envers les publics
- Le co-financement, avec l'Etat, du dispositif des « colonies apprenantes »
- Le lancement d'une plateforme numérique de promotion et de valorisation de nos commerçants de proximité « les vitrines de l'Etampois Sud-Essonne » permettant le « cliquez / emportez » si important durant les plus grandes restrictions d'ouvertures ou d'accueil
- L'injection de plus de 100 000 € auprès de nos commerçants membres du réseau des « vitrines de l'agglomération » grâce aux opérations chèques cadeaux.
- La dématérialisation des réunions et commissions pour poursuivre nos travaux
- La retransmission des conseils communautaires en direct et en différé que nous avons par la suite instituée durablement pour une information et une démocratie locale toujours plus accessibles.

Et bien d'autres actions, petites et grandes, rendues possible grâce à une forte résilience collective et qui auront permis à notre agglomération de demeurer fidèle à son ADN : un outil au service des communes et d'un territoire uni et rassemblé.

Ce rapport d'activité illustre donc plus que jamais cette force du collectif si nécessaire pour affronter les crises et les défis au service d'un territoire en mutation où seule l'unité, dans la diversité, permettra d'être au rendez-vous des enjeux de demain.

La définition et l'adoption, après le processus de discussion et d'appropriation nécessaire, d'un projet de territoire ne peut que donner corps et illustrer plus fortement cet engagement et cette force dans le respect et la complémentarité de nos 37 communes.

Je sais pouvoir compter sur l'énergie de tous pour nous y employer et poursuivre avec volonté notre action au service de l'Etampois Sud-Essonne.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

Carte du territoire - p.7 L'agglo en chiffres - P.8 Les maires et vice-présidents AVANT les élections du 6 juillet - p.9 Les maires et vice-présidents APRÈS les élections du 6 juillet - p.13

UNE AGGLO QUI FAIT FRONT À LA CRISE COVID-19 - p.17

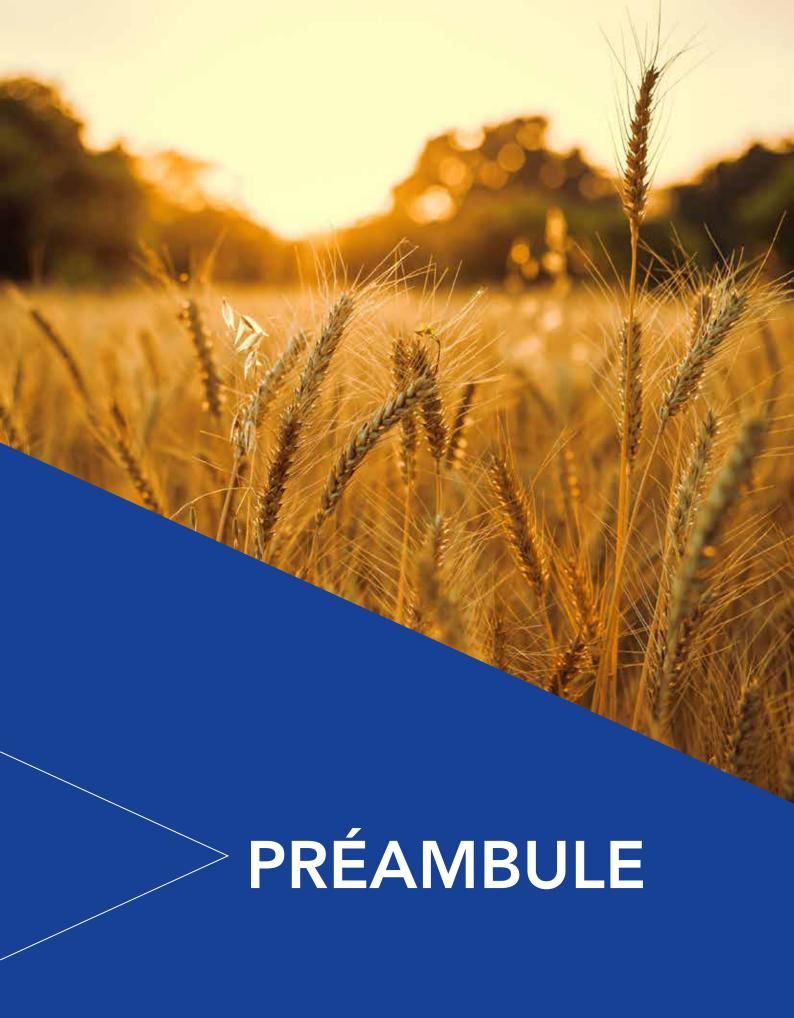
Fonctionner en dépit de la crise - p.18 Un plan de relance économique et touristique - p.23

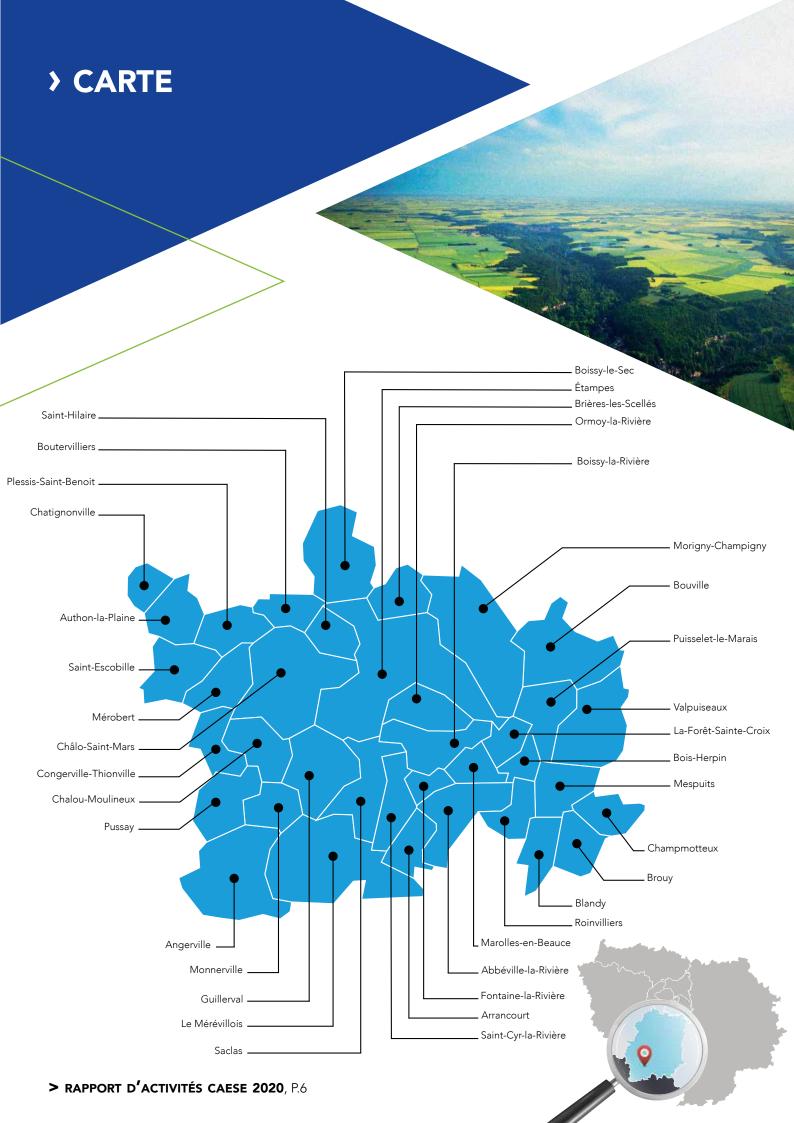
AVEC OU SANS CRISE, TOUJOURS AUPRÈS DES HABITANTS - p.34

Servir, accompagner et protéger les habitants - p.35 Solidarité 360, une agglo résolument proche de ses habitants - p.43 Les agents au cœur de l'action publique - p.48 L'eau, une compétence qui coule désormais de source - p.54

UNE AGGLO TOURNÉE VERS L'AVENIR - p.60

Une attractivité maintenue grâce à de nombreux atouts - p.61 Des politiques publiques en faveur du développement durable - p.65 Des projets structurants qui se dessinent pour se projeter dans l'avenir - p.70

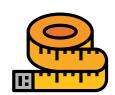




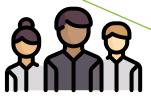
> CHIFFRES CLÉS



82% de surface agricole



48 251ha



54 283habitants



élus communautaires jusqu'au 6 juillet puis



pôle d'emplois du département



pôle économique du Sud-Essonne

75 élus jusqu'à aujourd'hui



zones d'activités





360 entreprises sur les Zones d'Activités et

3 600 entreprises sur le territoire

L'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne compte un bureau communautaire formé de 15 élus et une assemblée délibérante qui au total regroupe 77 conseillers communautaires.

> LES MAIRES ET VICE-PRÉSIDENTS AVANT JUILLET 2020

Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne Maire d'Angerville





Maire d'Abbéville-la-Rivière



Maire d'Arrancourt



Maire d'Authon-la-Plaine



Maire de Blandy



Maire de Bois-Herpin





Maire de Boissy-le-Sec



Maire de Boutervilliers



Maire de Bouville



Maire de Brières-les-Scellés



Maire de Brouy



Maire de Chalo-Saint-Mars

4º Vice-présidente

Développement culturel, animation du labo



Maire de Chalou-Moulineux 12° Vice-présidente



Maire de Champmotteux



Maire de Chatignonville



Maire de Congerville-Thionville



Maire d'Étampes



Maire de Fontaine-la-Rivière



Maire de Guillerval



Maire de La-Forêt-Sainte-Croix Stratégie de développemen animation et suivi du développe et artisanales



Maire de Le Plessis-Saint-Benoist Maire de Marolles-en-Beauce





Maire du Mérévillois



Maire de Mérobert



Maire de Mespuits



Maire de Monnerville



Maire de Morigny-Champigny



Maire d'Ormoy-la-Rivière



Maire de Puiselet-le-Marais



Maire de Pussay 14° Vice-président



Maire de Roinvilliers 14° Vice-présidente



Maire de Saclas



Maire de Saint-Cyr-la-Rivière



Maire de Saint-Escobille 9e Vice-président



Maire de Saint-Hilaire



Maire de Valpuiseaux 8° Vice-président tions avec les communes, préfigue ompétence eau et assainissement

Pussay Séverine RAME Saclas Annie LEPAGE



Élue d'Étampes



Élue d'Étampes 10e Vice-présidente Suivi et animation de la politique de la Ville

Conseillers communautaires

Angerville Patricia AMBROSIO TADI Frédéricque SABOURIN MICHEL Franck THEVRET

Étampes
Franck COENNE
Pierre COGNET
Marilyne COMMEIGNES
Bruno DA COSTA
Gilbert DALLERAC
Denise DE POORTERE
Elisabeth DELAGE
Eric DELOIRE
Alta CABMIER Eric DELOIRE
Aline GARNIER
Marie-Claude GIRARDEAU
Damien GREFFIN
Mathieu HILAIRE
François JOUSSET
Dramane KEITA Abdelaziz KIKOU

Bernard LAUMIÈRE

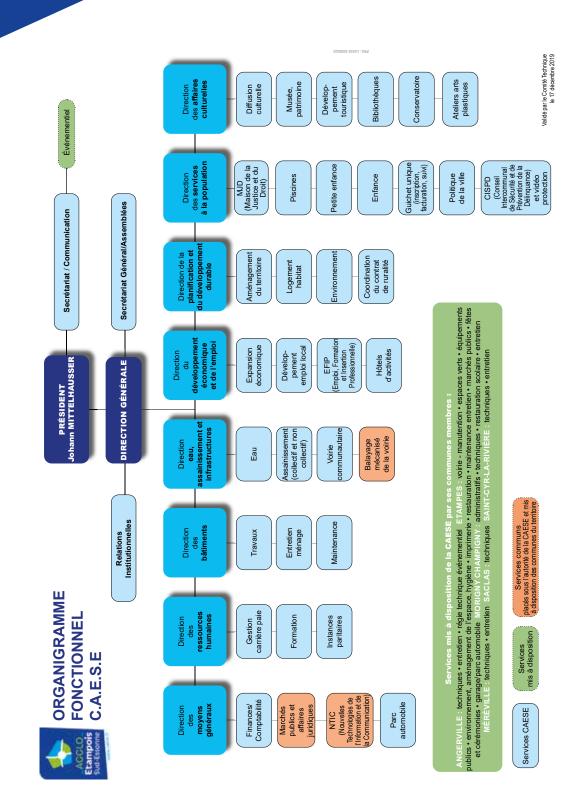
Patrick LEBEL Claude MASURE Fanny MICHOU Françoise PYBOT Marie-Louise RAZEETH

Maïram SY Patrick THOMAS Marie-Noëlle TIAPA Carole VESQUE

Le Mérévillois-Estouches Serge BEAUVALLET Le Mérévillois Jean-Pierre DUBOIS Sylvie VASSET

Morigny-Champigny Catherine COME Karine Neil Laurent HESSE Yves PEYRESAUBES

> ORGANIGRAMME AVANT LES ÉLECTIONS DE JUILLET 2020



En cette année électorale, l'agglomération a vu ses deux instances - le conseil et le bureau - communautaires se renouveler, à la suite des élections municipales du 15 mars et 28 juin 2020 - la CAESE compte un Président, 14 Vice-présidents et 60 conseillers communautaires.

> LES MAIRES ET VICE-PRÉSIDENTS **NOUVELLEMENT** ÉLUS

Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne

Maire d'Angerville





Maire d'Abbéville-la-Rivière



Maire d'Arrancourt



Maire d'Authon-la-Plaine 14° Vice-président Délégué à l'enfance et à la petite enfa



Maire de Blandy



Maire de Bois-Herpin



Maire de Boissy-la-Rivière 12e Vice-président Délégué l'assainissement et aux eaux pluviales urbaine



Maire de Boissy-le-Sec



Maire de Boutervilliers



Maire de Bouville



Maire de Brières-les-Scellés 11e Vice-président Délégué au patrimoine, rands projets et l'habitat voyageu



Maire de Brouy



Maire de Chalo-Saint-Mars



Maire de Chalou-Moulineux



Maire de Champmotteux



Maire de Chatignonville



Maire de Congerville-Thionville



Maire d'Étampes

1er Vice-président Délégué à la politique de la ville, l'action coeur de ville,



Maire de Le Plessis-Saint-Benoist Maire de Marolles-en-Beauce



Maire de Fontaine-la-Rivière





Maire de Guillerval

Maire du Mérévillois



5° Vice-président mande publique et la stratég



Maire de La-Forêt-Sainte-Croix

Maire de Mérobert



Maire de Mespuits 7º Vice-présidente ressources humaines et au dia



Maire de Monnerville



Maire de Morigny-Champigny 2º Vice-président



Maire d'Ormoy-la-Rivière



Maire de Puiselet-le-Marais



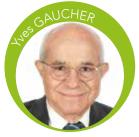
Maire de Pussay

10e Vice-président Délégué à la stratégie du développement touristiqu



Maire de Roinvilliers

8º Vice-présidente Déléguée la culture et la valorisa du label Pays d'art et d'histoi



Maire de Saclas



Maire de Saint-Cyr-la-Rivière

13e Vice-présidente uée à la Maison de Justice et du Droit, au guichet unique et aux piscines



Maire de Saint-Escobille

9° Vice-président



Maire de Saint-Hilaire



Maire de Valpuiseaux

4e Vice-président Délégué à l'eau potable et aux relations avec les comm



Élus d'Étampes

6^e Vice-présidente éguée à la politique du logen et de l'habitat

Conseillers communautaires

Angerville Patricia AMBROSIO TADI Frédéricque SABOURIN MICHEL Dominique VAURY

Étampes Franck COENNE Camille BINET DEZERT Sana AABIBOU Sana AABIBOU
Gilbert DALLERAC
Elisabeth DELAGE
Clothilde DOUARD
Fouad EL M'KHANTER
Aline GARNIER
Mostefa GHENAIM
Marie-Claude GIRAPDE Marie-Claude GIRARDEAU Gérard HEBERT

Jean-Michel JOSSO Dramane KEITA Paola LEROY Kadiatou LY
Maxime MARCLIN
Claude MASURE
Mehdi MEJERI
Tarik MEZIANE Joël NOLLEAU
Nathalie PABOUDDJIAN
Françoise PYBOT
Emmanuelle ROYERE
Maïram SY
Virginie TARTARIN

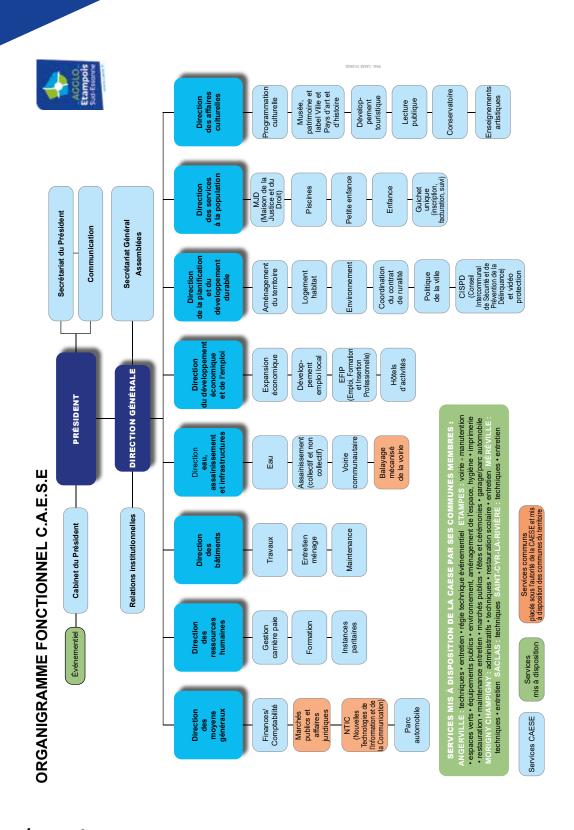
Le Mérévillois-Estouches Serge BEAUVALLET

Le Mérévillois Jean-Pierre DUBOIS Sylvie VASSET

Morigny-Champigny Catherine COME Jérôme LENOIR Laurent HESSE Valérie MAUGARD

Pussay Séverine RAME Saclas Annie LEPAGE

> ORGANIGRAMME APRÈS LES ÉLECTIONS DE JUILLET 2020





> FONCTIONNER EN DÉPIT DE LA CRISE



En dépit de la crise sanitaire qui aura fortement marqué l'année, le Président de la Communauté d'agglomération et les instances communautaires ont adopté plus de 500 actes, gage de la vitalité de notre établissement, répartis comme suit :

264 décisions du Président

Les décisions du Président portent notamment sur : la possibilité de contracter tout emprunt à court, moyen ou long terme destiné au financement des investissements prévus par le budget concerné, dans la limite des crédits prévus à cet effet, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés (de l'achat de matériels pour les multi-accueil, à l'organisation d'une sortie pour un accueils de loisirs, à la programmation des spectacles du théâtre intercommunal, etc.) et des accordscadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, de prendre toutes décisions en matière de mise à disposition de locaux, terrains ou autres éléments du patrimoine, etc.

72 décisions du Bureau communautaire qui se sera réuni 4 fois

Le bureau communautaire a la possibilité quant à lui de décider : des acquisitions et cessions foncières, d'approuver le versement des aides communautaires d'aménagement et de développement, sur la base du règlement défini par le conseil communautaire et d'autoriser leur signature par le Président. Depuis la nouvelle mandature (installation du nouveau bureau le 6 juillet), le Bureau peut également approuver les conventions de résidence et autoriser leur signature par le Président lorsque les crédits sont prévus au budget. Les décisions du bureau porte également sur l'approbation des conventions d'objectifs et de financements dont la CAESE est bénéficiaire, pour autoriser leur signature par le Président.

187 délibérations du Conseil communautaire réuni 8 fois cette année, en présentiel et en dématérialisé, selon la règlementation en vigueur au moment des séances.



Par ailleurs, avec l'adoption de l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, comme le nôtre, pendant l'épidémie, le Président de l'agglomération s'est vu confier l'intégralité des attributions qui incombent couramment aux organes délibérants, à l'exception des matières énumérées du 1° au 7° de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales (à savoir le vote du budget, l'institution et la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances, l'approbation du compte administratif, la délégation de la gestion d'un service public, l'adhésion à un établissement public, etc...). À ce titre, sur les 264 décisions du Président, 10 d'entre elles ont été prises sous cette gouvernance exceptionnelle.

Celles-ci ont porté par exemple sur :

- Les conventions de mise à disposition d'infirmières au profit du CCAS de la ville d'Etampes ;
- La modification du règlement de fonctionnement du service enfance afin de préciser les modalités d'accueil et de facturation des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise;
- La convention de mise à disposition de tablettes numériques avec forfait 4G;
- L'engagement de la CAESE dans le dispositif « Vacances apprenantes » ;
- L'acquisition et dotation d'équipements de protection en vue de protéger la population essonnienne dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 ;
- La convention avec la Fédération Nationales des Centres-Villes pour le déploiement du site internet et l'application mobile « Les vitrines de l'Etampois Sud-Essonne, etc.



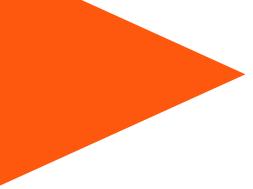
Les conseils en direct sur Facebook!

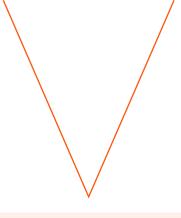
Dans le même temps, l'agglomération mettait en place la retransmission en vidéo et en direct des conseils communautaires sur les réseaux sociaux pour garantir aux habitants l'accès aux débats publics. Elle a d'ailleurs pérennisé ce dispositif, même après la levée des confinements et autres restrictions sanitaires ayant permis au public de se rendre à nouveau physiquement aux séances.

Le nombre d'internautes à suivre ces retransmissions en direct oscille entre 40 et 130 personnes selon les séances (et les sujets débattus). Depuis cette année, en plus des procès-verbaux, l'intégralité des débats sont désormais accessibles 24/24h en vidéo.

L'intercommunalité, comme boîte à outils des communes

Dynamique initiée au cours de l'exercice 2018, avec une réelle concrétisation en 2019, le positionnement de notre agglomération comme véritable outil au service de ses 37 communes membres et de leur développement, s'est renforcé cette année. L'utilisation faite par les communes des 3 services communs que sont les marchés publics, l'ingénierie et l'accompagnement aux Nouvelles Technologies de l'Information et communication (NTIC) et le balayage mécanisé des voiries, témoigne de la nécessité de mutualiser les compétences, à plus forte raison dans un contexte de raréfaction de certaines compétences techniques. L'agglomération constitue alors un outil précieux pour améliorer l'efficience de l'action publique et favoriser l'économie d'échelle.







14 communes adhérentes au service NTIC

communes adhérentes au service commun du balayage mécanisé de la voirie

communes ont adhéré au service commun des marchés publics et affaires juridiques



Zoom sur le service mutualisé du balayage mécanisé

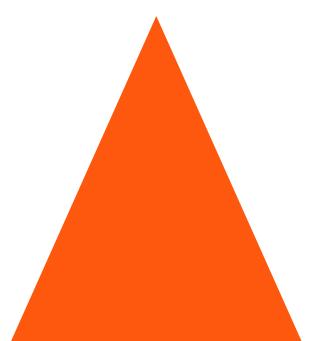
En 2020, l'agglomération a continué à contribuer à la propreté des quelques 1 130 km des rues communales à raison de deux passages par an : un en juin, un autre en novembre. Assuré par 3 balayeuses mécanisées (adaptées à chaque configuration de rues), ce nettoyage semestriel est réalisé à l'eau, sans mauvais produits pour la nature, évitant également la poussière et l'abrasion.

En complément de cette mutualisation de services, le pacte financier et fiscal de solidarité 2019-2020 (et reconduit pour l'année 2021 comme permis par la loi de finances 2020), a permis la redistribution d'une partie des richesses économiques nouvellement créées sur le territoire de l'agglomération aux communes, sous la forme d'une Dotation de Solidarité Communautaire.

100 000 stages : l'agglo accompagne les communes dans l'obtention des subventions régionales

Afin de freiner, voire inverser la courbe du chômage en Île-de-France, la Région a adopté, par délibération du 18 février 2016, la mesure «100 000 stages pour les jeunes franciliens» qui vise à favoriser l'accès des jeunes au marché du travail. Le principe est simple : chaque bénéficiaire (collectivité territoriale, EPCI, établissement public, association, entreprise, groupement d'intérêt public) d'une subvention régionale, en fonctionnement ou en investissement, doit recruter au moins un stagiaire, pour une période minimale de deux mois. Le nombre de stagiaire dépend du montant de la subvention allouée. Le stagiaire doit impérativement résider en Île-de-France et avoir son établissement ou son organisme de formation également situé en région francilienne.

Les communes membres du territoire n'ayant pas toutes la structure administrative permettant le recrutement l'accueil des stagiaires, contrairement à la CAESE, les membres du Conseil communautaire, par délibération en date du 3 novembre 2020, ont proposé de se substituer aux communes qui en font la demande pour accueillir le/les stagiaires dont elles sont redevables au titre du dispositif régional. Une convention est alors signée entre la CAESE et la commune. Elle prévoit notamment les conditions de participation financière, la commune s'engageant à rembourser à la CAESE l'indemnité de stage correspondante. En 2020, 4 stagiaires ont ainsi été accueillis par la CAESE pour le compte des communes de Brouy, Congerville-Thionville et Mespuits.



Le numérique au service du lien social

Loin des yeux mais jamais loin des cœurs ! Les équipes de l'agglomération, investie et engagées, ont bien réussi à contrarier le célèbre adage pour garder le lien avec les publics et notamment les enfants.

Les services enfance et petite enfance ont fait preuve d'inventivité pour garder le contact avec eux et conserver quelques habitudes essentielles à leur équilibre. En effet, le confinement étant synonyme de perte de repères pour les plus petits, pouvant provoquer des comportements d'opposition, de l'irritabilité, des colères, des troubles du sommeil... les agents de la petite enfance de l'agglomération ont par exemple redoublé d'efforts et d'implication pour qu'ils puissent conserver même à distance leurs habitudes... auditives! Ainsi, les assistantes maternelles du Service d'Accueil Familial tout comme les professionnelles des multi-accueils ont proposé aux familles une série de vidéos qui compilent spectacles de marionnettes et comptines douces et rassurantes que les enfants ont l'habitude d'entendre et de chanter. Une facon de les apaiser en recréant un rituel sonore vécu au sein des structures.





10 vidéos ont été mise en ligne

Autre exemple, les accueils de loisirs de Saclas, Angerville, Pussay, Morigny-Champigny et Hélène Boucher à Etampes ont fait preuve de créativité pour proposer des tutoriels d'activités à réaliser à la maison ou tout simplement adresser un petit mot aux enfants à travers de courtes vidéos, complémentaires de celles réalisées sous le label « Agglo apprenante » et disponibles sur la page YouTube officielle de l'agglo! De son côté le Conservatoire intercommunal a également tout fait pour ne pas rompre le lien avec ses élèves et trouver des solutions pour que « la musique continue », en proposant, quand la pratique musicale le permettait, des cours à distance. Une quinzaine de professeurs ont ainsi bouleversé leur habitude de travail afin d'organiser un enseignement à distance. Soit ils fixaient des rendez-vous avec leurs élèves sur Skype, Whatsapp, Messenger ou Hangout, sous réserve, bien entendu du consentement des parents, soit ils ont mis en place des outils pédagogiques. Dery, unique professeure de danse du conservatoire, a proposé à ses élèves des chorégraphies et exercices à l'aide de la plateforme sécurisée Numéridanse.



Leur énergie et leur besoin de partage, à l'heure où tout le monde était isolé ne s'est pas arrêté là ! Des élèves et professeurs ont même réservé une surprise aux habitants en chantant le 20 avril, à travers une vidéo, la reprise du titre des Carpenters « close to you » dans une version unique et arrangée par leurs soins, sous l'impulsion de Brigitte Jacquot.

Enfin, ils ont également proposé le 21 juin une fête de la musique digitale pour contourner les mesures sanitaires alors en vigueur! Autant d'exemples qui démontrent que le numérique et le professionnalisme des agents a permis de continuer à vivre ensemble tout en étant loin des uns des autres.

> UN PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE SUR MESURE



Durement éprouvés par les périodes successives de confinement et de couvre-feu qui ont rythmé l'année, les acteurs économiques ont pu compter sur la mobilisation concrète et indéfectible de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne et de ses élus grâce au plan de relance qu'elle a lancé dès le mois de mai 2020. Ce plan d'envergure a accompagné les commerces de proximité, les entreprises des zones d'activités gérées par l'agglomération, les projets d'investissement des communes mais aussi les personnes les plus fragilisées.

Au total plus de 2 millions d'euros ont ainsi été investis par l'agglomération en faveur du territoire et de ses acteurs. Parmi les principaux objectifs de ce plan qui fut d'ailleurs salué par Les Echos, Le Parisien et bien d'autres médias : développer la commande publique, favoriser le consommer local, soutenir les entreprises, les producteurs et les acteurs touristiques, le tout grâce à un budget 2020 remodelé dès le mois de mai pour amortir la crise et soutenir l'avenir.

2 000 000 € investis par l'agglomération





1 million pour les projets des communes

Outre le dispositif d'aides communautaires

qui permet d'accompagner financièrement les projets d'investissement des 37 communes du territoire, l'agglomération a budgété
1 million d'€ supplémentaire pour favoriser le recours à la commande publique et relancer l'économie par des projets concrets dont les habitants sont les premiers bénéficiaires. Grâce à cet effort financier de votre agglomération, la Commune de

bénéficiaires. Grâce à cet effort financier de votre agglomération, la Commune de Saclas à remplacé les chaudières de sa salle polyvalente, de sa salle des fêtes et de l'école. Abbéville-la-Rivière a procédé au ravalement de la façade de la mairie, Châlo-Saint-Mars a isolé les combles de son groupement scolaire tandis que Marolles-en-Beauce a aménagé son cimetière et Arrancourt 5 places de parking et la commune du Plessis-Saint-Benoist a pu aménager une aire de jeux. Votre agglomération a également montré l'exemple, puisqu'1 million d'€ d'investissement supplémentaire a été fléché pour ses propres projets pour lesquels toutes les subventions ont été cherchées.

NB: Le plan de relance 2020 a été prorogé de 1 an pour permettre aux communes d'utiliser ses fonds.



> RAPPORT D'ACTIVITÉS CAESE 2020, P.23

Un soutien à l'entrepreneuriat malgré la crise

Au travers du partenariat établi depuis 2015 avec Initiative Essonne, la CAESE continue de favoriser la création, le développement et la transmission des entreprises du territoire. La cotisation annuelle de 10 856,60 € à cette association permet de financer les projets de création, de reprise et de développement d'entreprises par le biais de prêts d'honneur (prêts personnels à taux 0 % sans garantie d'un montant maximal de 25 000 € pour une création, 70 000 € pour une reprise et 75 000 € pour un développement d'entreprise) permettant de faciliter l'obtention de prêts bancaires des porteurs de projet.

En 2020, 5 projets ont été accompagnés sur les communes de Bouville, Châlo Saint-Mars et Étampes et ont abouti. Ce qui a pour résultat l'injection de 1 301 908 € dans l'économie locale et la création ou le maintien de 34 emplois sur le territoire.



Le Fonds régional Résilience abondé par l'agglomération

La CAESE s'est engagée dès 2020 aux côtés de la Région Île-de-France, de la Banque des Territoires et des intercommunalités franciliennes pour créer le « Fonds Résilience Île-de-France & Collectivités ». Près de 100 millions d'euros ont ainsi été mobilisés à l'échelle régionale pour soutenir les TPE de 0 à 20 salariés (élargi à 50 salariés pour les secteurs les plus sinistrés comme l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, l'événementiel, le divertissement et le bien-être) et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ce fonds a pris la forme d'avances remboursables de 3 000 € à 100 000 € (sans garantie et à taux 0) sur une durée maximale de 6 ans avec un différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans. L'abondement de la CAESE à ce Fonds Résilience fut de 52 875 € et a permis à 11 structures locales de bénéficier d'un montant total de 228 389 € d'avances remboursables.



32

formations à destination des commerces de proximité pour les accompagner vers la digitalisation

Création d'une plateforme pour consommer local : les Vitrines de l'Étampois sud-Essonne

100 % mobilisée en faveur des commerces de proximité, la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) a mis en place dès le premier confinement un annuaire des commerces qui proposaient des produits à empoter puis a développé au printemps « Les Vitrines de l'Etampois SudEssonne »: un site internet et une application mobile qui regroupe tous les commerces et producteurs locaux du territoire ainsi que leurs bons plans du moment! Les internautes peuvent ainsi y trouver pas moins de 200 enseignes et leurs produits disponibles à emporter grâce au service de « click and collect » mis en place par l'agglomération dans un second temps, en octobre. Grâce à ce service, réserver et emporter, n'a jamais été aussi simple! Le retrait se fait en boutique de même que le paiement.





L'opération chèque cadeaux en faveur de l'économie locale

Toujours en soutien aux acteurs économiques du territoire et afin de remercier symboliquement les personnels soignants exerçant lors du premier confinement, la CAESE a ainsi distribué en octobre 2020,

la CAESE a ainsi distribue en octobre 2020, 100 000 € de chèques cadeaux d'une valeur faciale de 24 € à dépenser uniquement dans les commerces partenaires des vitrines de l'Étampois Sud-Essonne jusqu'au 30 juin 2021.

Dans la même dynamique et face à l'évolution de la situation épidémique et aux renforcements successifs des mesures de lutte contre la circulation du virus faisant peser de lourdes incertitudes sur le maintien

d'évènements festifs de fin d'année, l'agglomération a offert la possibilité à ses 37 communes membres et aux entreprises de pouvoir eux aussi commander, s'ils le voulaient, de chèques cadeaux. 7 communes et une entreprise ont ainsi saisi cette occasion et 3 464 chèques pour une valeur totale de 68 460 € se sont ajoutés à la commande de l'agglomération, profitant à nouveau aux commerces de proximité et producteurs locaux partenaires de l'opération.



168 460 euros injectés dans les commerces

de proximité

Un dégrèvement de la cotisation foncière des entreprises et une suspension des loyers des hôtels d'activité

Rendu possible par le projet de Loi de Finances 2020, les élus de l'agglomération ont voté à la majorité une aide fiscale exceptionnelle, au titre de 2020, en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne exerçant leur activité dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel (tel que prévu par la loi) qui ont été particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité lié à l'épidémie de Covid-19. **104 établissements** ont pu bénéficier de cet avantage représentant une somme pour l'agglomération de 72 000 €.

La CAESE s'est également tout de suite mobilisée auprès des jeunes entreprises locataires de ses 2 hôtels d'activité : le RURAPÔLE à Saclas et SUD ESSOR ACTIVITÉS à Brières-les-Scellés afin de ne pas mettre en péril leur situation économique déjà compliquée. 13 locataires ont pu bénéficier d'un report de loyer du mois d'avril 2020 sur les mois de juillet ou septembre et 4 locataires, à leur demande, d'un report de loyer du mois de mai 2020 sur le mois d'octobre.





Développement de l'emploi local

Recruter des talents et des profils en parfaite adéquation avec les besoins des entreprises implantées sur le territoire et ceux des institutions, telle est la mission confiée à la chargée du développement de l'emploi local au sein de la Direction du développement économique de l'Agglomération. Outre les préreguis techniques – qui parfois ne sont pas simples à trouver – les candidats doivent aussi faire valoir des compétences transversales et des qualités relationnelles pour se démarquer. Inversement selon le profil recherché, si peu qu'il soit très prisé, les entreprises doivent redoubler d'efforts pour être le plus attractif possible. S'ouvre alors une chasse pour trouver la perle rare qui n'est pas toujours évidente à plus forte raison dans un secteur où la mobilité est aussi un frein. Ainsi depuis cette année l'agglomération rapproche l'offre et la demande locale tout en mettant en adéquation besoin et offre disponible (réunie sur la plateforme qu'elle a développée emploi. etampois-sudessonne.fr) pour conserver l'attractivité économique du territoire et donc ses richesses. L'entreprise Medela, comme d'autres, on fait confiance à l'agglomération sont autant d'entreprises qui ont fait confiance à l'agglomération pour les aider dans leur recrutement!

Aussi, si la crise du Covid-19 a globalement, il est vrai, nettement freiné le nombre de recrutements des entreprises, l'agglomération n'a pas chômé pour autant. En effet, les projets de recrutement ne disparaissent pas mais se transforment et nécessitent de repenser entièrement les besoins en termes de Ressources Humaines. L'agglomération aide l'entreprise ou l'enseigne qui s'implante à définir voire recalibrer son besoin puis sélectionne des candidats et fait passer des entretiens.



24recrutements / placements
ont été effectués

Depuis 2020 l'agglomération anime un atelier mensuel sur mesure et intitulé « marché local du travail » auprès des jeunes de la Mission locale Sud-Essonne. Organisant également pour certains publics des formations, la chargée du développement emploi local travaille en lien étroit avec les centres de formation du territoire pour construire les besoins professionnels de demain!

La plateforme emploi un outil efficace



10 991 visites



29 comptes recruteurs créés



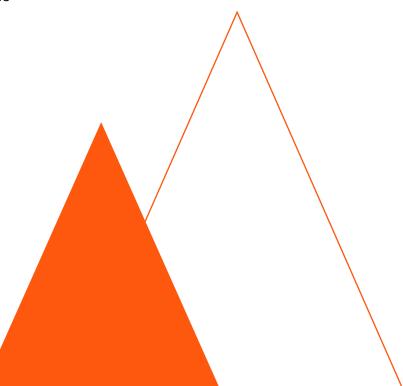
6 014 utilisateurs

505 comptes candidats créés

+20% par rapport à 2019

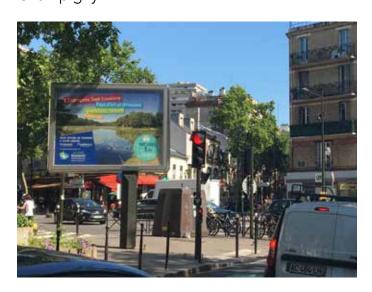


351 CV consultés dans la CVthèque



Plan de relance touristique

Pour affirmer l'attractivité touristique du territoire et en faire une véritable destination cet été, à l'heure où les déplacements « longues distances » étaient d'ailleurs limités, le service du développement touristique et le service communication ont développé de nombreux outils et déployé une large campagne de communication pour inviter les visiteurs à « partir en vacances dans le Sud-Essonne ». L'agglomération s'est positionnée comme véritable destination de week-end et courts séjours en région parisienne à travers une campagne d'affichage sur panneaux publicitaires de 8 m² en petite couronne (dans le 92 essentiellement). L'affichage a également pu se faire dans les communes, notamment dans les abris-bus de la commune de Morigny-Champigny.

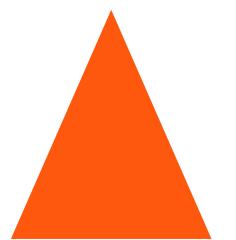




Cet affichage a été complété par l'achat d'espaces publicitaires dans la presse quotidienne régionale, nationale et spécialisée :

- 2 parutions dans *Le Parisien Week-end* (éditions du 12 et 19 juin)
- 1 parution dans le supplément « Vacances d'été » du *Parisien* en date du 25 juin.
- 1 parution dans le Figaro Magazine
- Des parutions dans le magazine *Balade Rando* (édition de juillet et août)

Toute cette promotion était axée sur nos nombreux atouts patrimoniaux et naturels ainsi que sur nos structures culturelles et touristiques recommandées par le Petit Futé 2020!



Le soutien des producteurs locaux

Les offices de tourisme intercommunaux participent activement à la valorisation du territoire, des savoir-faire et des producteurs locaux.

Les offices de tourisme de la CAESE sont amenés depuis 2019 à proposer aux habitants du territoire et aux touristes de passage des visites et l'achat de produits dérivés de provenance locale afin de mettre en valeur les producteurs du sud de l'Essonne.

Cette activité de promotion des produits locaux, n'a pas vocation à enrichir la collectivité, mais à faire découvrir des produits de qualité à prix producteur.

Afin de mettre en lumière le patrimoine culturel et naturel du territoire, les offices de tourisme en assure la promotion via de nouveaux supports de communication. En plus de la borne interactive à Le Mérévillois, un totem numérique ludique et attractif a été installé en 2019 à l'entrée de l'île de loisirs d'Étampes qui permet de communiquer les offres des producteurs du territoire.



producteurs référencés sur le territoire



références de produits vendus à la



95 paniers vendus En termes d'outils, 7 packs touristiques avec nuitée chez un hébergeur du territoire ont été confectionnés autours des thématiques suivantes : « virée insolite et champêtre », « escapade en amoureux », « en famille », « aventure », « à la ferme », « écotourisme » et « patrimoine et tradition ». Ainsi, un couple ou une famille peut se rendre dans une ferme pédagogique, suivre la présentation et les explications d'un agriculteur, s'adonner à des activités telles qu'une promenade avec des lamas, une sortie accrobranche, une virée en quad, un baptême de l'air, des randonnées, un après-midi SPA, etc.

L'agglomération a également créé deux nouveaux parcours de visite à réaliser seul, entre amis ou en famille : « le territoire pendant la seconde guerre mondiale » et « les secrets du domaine départemental de Méréville, pour son application mobile touristique qui est la seule du Département!

Enfin le guide touristique a été réédité (2ème édition) et distribué dans toutes les boîtes au lettres du territoire.

Parallèlement, c'est tout un programme de visites touristiques et de découvertes insolites qui a été proposé aux habitants et visiteurs tout l'été à l'aide de guides conférenciers professionnels.



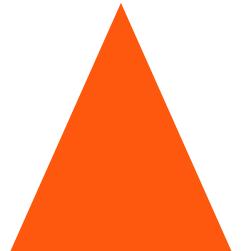




Des permanences de « sortie de crise » avec la maison de justice et du droit

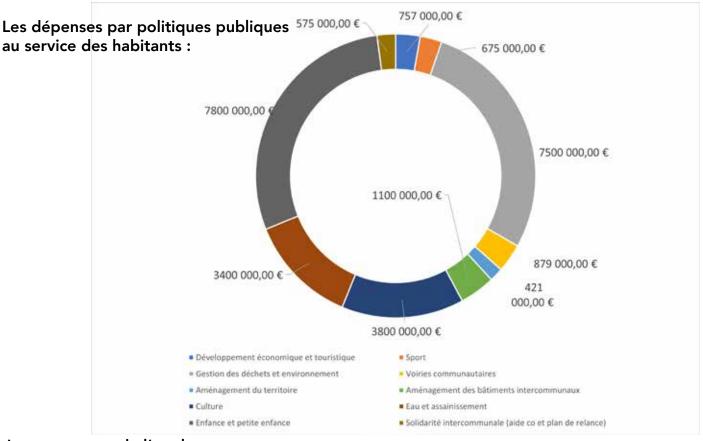
Dans le cadre de son plan de relance et de soutien à l'économie locale, pendant le printemps, la Communauté d'Agglomération, en collaboration avec l'Ordre des avocats, a proposé aux chefs d'entreprise, artisans et commerçants du territoire une assistance téléphonique gratuite sur rendez-vous. Les 5 permanences « sortie de crise » ont permis à ceux qui le souhaitaient de se faire conseiller par des avocats sur tous sujets juridiques, techniques et financiers résultant de la crise économique et sanitaire. Protection des salariés, gestion du chômage partiel, relations clients / fournisseurs / bailleurs, difficultés de trésorerie, sécurisation de l'espace de travail, etc., autant de sujets sur lesquels la Maison de Justice et du Droit a accompagné pas mois de 9 acteurs économiques.

Plus largement, la structure intercommunale qui apporte des informations de proximité et des conseils gratuits aux personnes ayant des problèmes juridiques et administratifs, a cette année accueilli (sur place ou par téléphone) ou orientées (par courrier ou courriel) 2 715 personnes qui ont été reçues pour des consultations juridiques.

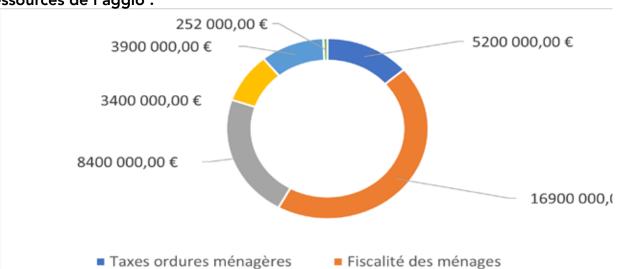


Budget 2020 : pensé pour anticiper au mieux la crise sanitaire

Dans la continuité des exercices précédents, le budget 2020 s'est appuyé sur les bons résultats 2019 rendus possibles grâce à d'importants efforts de gestion engagés depuis quelques années couplés à une certaine prudence en raison de la crise sanitaire sans précédent qui se profilait. Le budget démontre par ailleurs la volonté des élus de faire de la relance et du soutien au développement économique une priorité mais prouve également la capacité d'adaptation et de résilience du territoire.



Les ressources de l'agglo :



Stabilité fiscale pour les foyers comme pour les entreprises aucune augmentation des taux d'imposition :

3,25 % pour la taxe foncière sur le Bâti 2,16 % pour la taxe foncière sur le non Bâti 10,78 % pour la taxe d'habitation 29,38 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises



AUPRÈS DES HABITANTS





En cette année 2020, attristée par les nombreux mois de fermeture de ses structures culturelles où habituellement l'effervescence artistique fait loi, la direction des affaires culturelles de l'agglomération n'a pas baissé son rideau pour autant! Elle n'a eu de cesse de se réinventer pour converser ce lien si précieux avec le public en créant un label « agglo apprenante », en développant des outils numériques et ludiques et en trouvant notamment refuge en milieu scolaire!

La création du label « Agglo apprenante »



Au moment même où les usages numériques ont connu une croissance exponentielle avec l'accroissement du télétravail et l'enseignement distanciel à domicile, la question d'une médiation culturelle numérique s'est évidemment posée et a abouti à la création de contenus numériques de découverte et de culture générale pour le grand public. De courtes vidéos baptisées « La minute patrimoine » et le « musée dans mon canapé » ont ainsi été réalisées puis publiées sur la chaine Youtube de l'agglomération. Elles se sont attachées à présenter les collections du musées, ses réserves et les expositions malheureusement accessibles uniquement de cette façon. Elles sont parties à la découverte du territoire pour présenter ses trésors, ses curiosités, ses monuments et sites emblématiques comme le domaine départemental de Méréville, le théâtre intercommunal et ses machineries, la tour Trajane...

Outre le grand public, les services culturels

> RAPPORT D'ACTIVITÉS CAESE 2020, P.34

de la CAESE se sont engagés dans de la création de contenus pédagogiques pour les professeurs et les élèves afin de garder un lien avec l'éducation nationale avec laquelle l'agglomération travaille beaucoup, en temps normal, pour favoriser l'accès de tous à la culture.



19
vidéos
« La minute patrimoine » publiées

vidéos
« Le musée dans mon canapée »

7 338 vues

Investir le milieu scolaire au 2^e confinement

Après des retrouvailles bien trop furtives en octobre dernier, les spectacles se sont adaptés pour ceux qui le pouvaient. Ils ont trouvé le chemin de l'école, là où les représentations demeuraient autorisées (sans brassage d'élèves) pour le plus grand plaisir des enfants et adolescents. Par exemple, au mois de novembre, le spectacle Namasté a trouvé son public auprès des écoliers de Morigny-Champigny et d'Angerville. Les lycéens de l'établissement étampois Geoffroy Saint-Hilaire ont profité de la lecture musicale « Boris Vian, la vie jazz » dans le cadre du festival Laccaravane Au Sud du Nord, tandis que trois classes du collège Marie-Curie d'Étampes ont pu apprécier le spectacle de danse « Ma Prof » du Collectif Sauf le Dimanche. Également, les 4^e du Collège Hubert-Robert de Méréville et les élèves des lycées Nelson Mandela et Geoffroy Saint-Hilaire d'Étampes ont vécu « Un conseil de classe » pas comme les autres avec la Compagnie La Gueule ouverte.

Prêts de livres à emporter

Pour rester proche des visiteurs privés, pour raison sanitaire, des rayonnages de leur lieu culturel favori, l'agglomération a lancé un service de prêt de livres, DVD et CD à emporter baptisé « Biblio service ». Fermées pendant plusieurs mois au public, les bibliothèques se sont ainsi adaptées à la situation pour proposer un service de prêt sans contact direct, dans le respect des mesures d'hygiène, avec prise de commande par téléphone ou par courriel. La personne contactait la bibliothèque de son choix ou consultait les ouvrages disponibles depuis le catalogue disponible en ligne puis réservait. Un rendez-vous était fixé pour le retrait puis les documents attendaient sagement à l'entrée de la bibliothèque. Enfin, les ouvrages étaient ensuite retournés et déposés dans les boîtes prévues à cet effet pour être mis en « quarantaine » puis désinfectés au bout de 10 jours avant remise en rayon.



220 élèvesdu territoire



heures d'ateliers
ont été données auprès
des élèves du territoire



représentations que l'agglomération a réussi à maintenir malgré le contexte



65 116
supports empruntés sur l'année
dans toutes les bibliothèques

4 799

supports empruntés

via « À emporter » pendant la fermeture des bibliothèques



En avril, l'agglo commandait 2 masques par habitant

Pour répondre à la question, alors sur toutes les lèvres en ce mois d'avril, « où trouver des masques ? » mais avant tout protéger la santé de son personnel et les habitants du territoire en vue d'un retour à la vie « normale » et active (on était loin d'imaginer l'ampleur et la durée de la crise), la Communauté d'Agglomération a commandé 120 000 masques, soit deux masques par habitant, en lien avec le groupement de commande lancé par le Conseil départemental de l'Essonne et en concertation avec les communes.

C'est à ce titre, qu'une convention de coopération public-public « Acquisition et dotation d'équipements de protection en vue de protéger la population essonnienne dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 » a été signée le 28 avril 2020 avec le Conseil départemental de l'Essonne. Déduction faite de la participation de l'état, cette opération a représenté une dépense de 253 440 € TTC pour l'agglomération.

A la réception de la commande, en mai, les masques ont été confiés aux communes pour leur permettre de choisir le mode de distribution le plus adapté à leur population.



Le meilleur des accueils pour les enfants

Côté enfance, l'agglomération compte 20 structures périscolaires ou de loisirs (pour les mercredis et les vacances scolaires) répartis sur le territoire qui accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans. Pour y accéder et profiter des nombreuses activités proposées en lien avec le projet éducatif et les projets pédagogiques portés par chaque centre, les familles doivent obligatoirement inscrire préalablement leur(s) enfant(s) auprès du guichet unique ou depuis le portail Famille. Les tarifs (délibérés en Conseil communautaire) sont calculés selon le taux d'effort c'est-à-dire selon les revenus et la composition familiale. Le même prix est appliqué quel que soit le centre de loisirs.

En 2020, alors que la crise a lourdement impacté la fréquentation de nos structures, l'agglomération a accueilli 2 213 enfants (1087 filles et 1165 garçons) en périscolaire tout au long de l'année en provenance de 46 communes différentes dont 21 communes hors territoire (principalement en provenance du Loiret et Eure-et-Loire).

Elle compte 5 097 inscriptions sur les mercredis et 5 233 pendant les vacances scolaires (contre 5 989 en 2019. Une baisse de fréquentation qui s'explique par la crise sanitaire et la mise en place du télétravail) Concernant la Petite Enfance, 491 familles ont fait appel aux établissements d'accueil du jeune enfant pour un accueil régulier ou occasionnel de leur enfant en 2020. 527 enfants différents ont ainsi été accueillis contre 531 en 2019 soit une baisse relativement faible du nombre d'enfants confiés (- 0,75 %). Les périodes de confinement et la crise sanitaire avec tout ce qu'elle a impliqué pour les familles (télétravail, chômage partiel, perte d'emploi...) auront eu pour principale conséquence une baisse du nombre d'heures d'accueil des enfants confiés de l'ordre - 31,45 % entre 2019 et 2020 sur l'ensemble des structures.

Parallèlement les accueillants qui ont été amenés à intervenir au sein des dispositifs dédiés à la parentalité (Tournesol, jardin en bullant et Pause Parents) ont pu constater une baisse de la fréquentation à l'issue du premier confinement ainsi qu'une reprise très progressive des familles à la rentrée. À noter toutefois que les parents présents font preuve d'une grande assiduité, témoin du réel besoin des familles de fréquenter ces lieux de soutien et d'écoute.

ZOOM SUR LA PAUSE DES PARENTS

La pause des parents, c'est quoi?

#1 Écoute et dialogue

Un groupe de parole et de partage libre, entre parents, autour d'un café dans un espace bienveillant.

#2 Soutien

Avec la participation des professionnels de la Petite enfance

#3 Service d'accueil

Un mode de garde gratuit est proposé sur place et uniquement sur inscription pendant la «Pause des parents» pour les enfants de moins de 6 ans.

Le service Petite Enfance a organisé 5 manifestations au cours de l'année : le 25 janvier, 21 mars, 16 mai, 3 octobre et 21 novembre.

Sur le pont lors des confinements

Durant les près de 5 mois de confinement qui a marqué l'année 2020, les familles, notamment celles dites prioritaires, ont pu compter sur la forte mobilisation « de première ligne » des équipes enfance et petite enfance de l'agglomération. Dès le mois de mars, alors que la situation sanitaire était particulièrement incertaine, de nombreux agents fiers de pouvoir apporter leur humble contribution aux personnels soignants se sont portés volontaires pour accueillir pas moins de 8 enfants en crèche et 43 en accueil de loisirs. L'information sur les places disponibles de nos structures a été largement relayées sur les réseaux sociaux et autres outils de communication numérique comme la publication faite sur le site de la CAF dédié « monenfant.fr ». Nina, Ayoub, Marie-Jeanne, Jean-Baptiste, Valérie,... au total, ce sont 109 agents du service public intercommunal qui étaient également sur le pont.

Les assistantes maternelles n'ont pas non plus démérité!

Durant la longue période du premier confinement, bon nombre d'entre elles ont fait le choix de poursuivre leur activité pour soulager les familles qui n'avaient d'autres choix que de continuer leur activité professionnelle. Par allégeance en soutien des personnels hospitaliers et fidélité envers les familles, elles ont fait preuve d'une grande adaptabilité, accompagné dans leur doute par les Relais Assistants Maternels (RAM) de l'agglomération et ont ainsi répondu présents malgré leur anxiété faisant preuve par ailleurs d'inventivité pour mettre en place un protocole d'hygiène adapté à la crise sanitaire.





Accueil des enfants porteurs de handicap, une priorité pour l'agglo

Confrontées au handicap, les familles s'excluent souvent d'elles-mêmes : Alors la CAESE travaille chaque année à lever les freins pour favoriser leur inclusion en milieu ordinaire. L'agglomération mène depuis près de 15 ans une politique publique en faveur de l'inclusion grâce à un accueil adapté aux enfants en situation de handicap (qu'importe sa nature) au sein de ses crèches et de ses accueils de loisirs jusqu'à devenir un modèle souvent cité en exemple par la Caf de l'Essonne et le Conseil départemental de l'Essonne, ses partenaires de toujours dans ce domaine.

Facilité par le travail partenarial mené avec la CAF et le Conseil départemental de l'Essonne, l'accueil d'enfants porteurs de handicap est rendu possible grâce à l'implication d'une équipe pluridisciplinaire comptant un médecin, un psychologue et une psychomotricienne couplée à la formation régulière des auxiliaires de puériculture et des animateurs. Cette année, en raison des nombreuses annulations de formation, seuls 4 agents ont pu assister à la formation «les enfants en situation de handicap».

Le grand fait marquant 2020 est aussi le recrutement, en novembre, d'une éducatrice de jeunes enfants pour mettre en place un véritable projet d'accueil des enfants en situation de handicap sur les centres de loisirs. Grâce au travail initié en seulement deux mois par l'agent, un premier recensement a pu être fait et l'accompagnement a pu se professionnaliser.





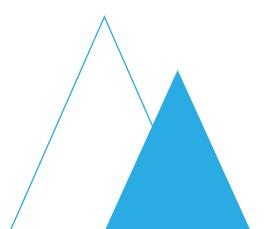
Création de deux cellules de soutien psychologique

Le confinement à domicile, indispensable pour lutter contre la propagation du Covid-19, ayant entrainé des perturbations chez le jeune enfant (moins de 6 ans) particulièrement attaché à ses repères qui ont été bousculés en raison de l'éloignement avec sa structure habituelle d'accueil et ainsi créé une situation de stress, l'agglomération a mis en place une cellule de soutien pour les parents dès le mois d'avril. Comment garder un rythme et des repères stables durant cette période ? Comment avoir tout de même des petits temps à soi, pouvoir s'isoler un peu et se ressourcer? Comment accompagner et rassurer les enfants? Face aux questionnements des parents et afin de rompre l'isolement et vous aider à surmonter cette épreuve propice à l'anxiété ou tout autre mal-être naissant - l'agglomération a mis en place avec la psychologue du service Petite Enfance, un service d'écoute et de soutien psychologique réservé aux familles fréquentant les structures petite enfance (multi-accueil, halte-garderie et service d'accueil familial),

trois demi-journées par semaine.

Tous les mercredis de 9h30 à 11h30 et les lundis et vendredis de 14h30 à 17h30, cette plateforme téléphonique a accompagné les habitants pour organiser le (nouveau) quotidien des enfants durant le confinement et répondre à toutes vos questions!

Un peu plus tard, en mai, une deuxième ligne téléphonique a été ouverte aux parents d'enfants en bas âge et notamment ceux qui côtoyaient habituellement les deux lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) installés sur Angerville et Étampes.





Création de nouvelles activités aquatiques dès la réouverture des piscines intercommunales d'Étampes et d'Angerville en été

Équipements publics de proximité offrant aux habitants la possibilité de faire du sport sans faire de compétition, les piscines ont été particulièrement plébiscitées par les habitants dès qu'elles ont pu réouvrir. Aussi, au fil des années, de nouvelles demandes spécifiques de la part des jeunes enfants, adolescents, du troisième âge et les adeptes de la remise en forme ont peu à peu émergé. Les habitants sont en effet à la recherche d'une offre diversifiée permettant de pratiquer une activité sportive sans danger mais également de varier les plaisirs.

C'est la raison pour laquelle, les élus de l'Agglomération ont délibéré le 24 juillet 2020 en faveur du développement de trois nouvelles activités dispensées par les maitres-nageurs au sein des piscines intercommunales d'Étampes et d'Angerville, (devant favoriser par là-même une multiplication de la fréquentation) que sont :

- Des cours de natation pour les personnes de plus de 6 ans par groupes de trois maximum ;
- Des stages de perfectionnement pour les enfants âgés de 6 à 15 ans en groupes de 8 personnes maximum pendant les vacances scolaires;
- Des cours d'aquagym pour toute personne âgée de plus de 18 ans en groupe de 15 maximum pendant les vacances scolaires.



Participation au Réveillon solidaire

Les habitants les plus fragiles n'ont pas été oubliés à l'approche des fêtes de fin d'année. La Communauté d'Agglomération a en effet participé fièrement et financièrement à hauteur de 3 500 € au « Réveillon solidaire » porté par un partenariat d'associations locales et caritatives avec le concours logistique de la mairie de Brières-les-Scellés.

Grâce à un magnifique élan de solidarité et à l'énergie de nombreuses associations locales telles que les associations caritatives (le Secours Populaires d'Étampes, l'unité étampoise du Secours catholique et de la Croix Rouge mais aussi les Resto du cœur d'Étampes et d'Angerville ainsi que la toute nouvelle et grandement généreuse association saclasienne « Action Partage & Solidarité » à l'origine des Boîtes du Cœur), les emblématiques Rotary Club et Lions Clubs d'Étampes mais aussi les associations de jeunes étampois comme the hopiness ou Audeo, le conseil citoyen d'Étampes et pas moins de 50 bénévoles au grand cœur, 1 230 repas ont été distribués à des familles du territoire en situation de fragilité (fragilité renforcée par la crise économique et sanitaire) et identifiés par les institutions et les associations caritatives.

Les repas de fête ont été soigneusement concoctés par 2 restaurateurs et 1 traiteur

du territoire : l'artisan Charcutier La Maison Hugeron à Étampes, Le restaurant le Vieux Chaudron à Ormoy-la-Rivière et le restaurant étampois Chez Zava.





Prêt de 80 tablettes numériques connectées à la 4G

Le premier confinement a exacerbé les inégalités face à l'outil numérique et à l'accès à internet ; la fracture numérique n'ayant jamais été aussi flagrante que depuis que les enfants doivent apprendre à la maison. Alors, pour remédier au problème et permettre aux élèves de poursuivre l'enseignement distanciel pendant le déconfinement, la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne, en lien avec les communes et l'éducation nationale, a prêté à partir du 18 mai 2020, 80 tablettes avec abonnement internet inclus! Prêtées strictement à des fins éducatives, comme outil de travail, les tablettes ont été paramétrées pour un usage pédagogique sécurisé et sont placées sous la responsabilité et l'autorité parentale de l'élève bénéficiaire (repéré par l'éducation nationale). Ce dispositif s'est adressé dans un premier temps aux enfants en élémentaire et a été accueilli très positivement par les familles tant les élèves étaient fiers et émus de se voir confier du matériel « pour bien travailler ».

Comme a pu le dire une jeune demoiselle en CP à l'école Jacques Prévert d'Etampes, tout sourire : « C'est mieux que le téléphone de mamie! »

Avec une navigation 100 % sécurisée, des applications adaptées et le service dépannage de l'agglo, les devoirs et l'apprentissage en distanciel ont ainsi pu se faire plus sereinement pour les élèves de l'école du Petit Nice à Angerville, de Joliot-Curie à Pussay, de Louis moreau, Eric Tabarly, Le Petit Prince et La Fontaine et Jacques Prévert à Étampes, de Serge Lefranc à Saclas et du Regroupement pédagogique de Châlo-Saint Mars et de Saint-Hilaire.



Soutien à la filière culturelle

Parce que la crise sanitaire a été particulièrement dévastatrice pour le secteur culturel, l'agglomération qui programme pas moins de 70 spectacles en temps normal dans vos communes ou dans ses structures telles que le Théâtre intercommunal d'Étampes, le Centre culturel de Méréville, le musée intercommunal d'Étampes et ses bibliothèques, l'agglomération a décidé de verser une indemnité aux compagnies dont les représentations ont été annulées et n'ont pu être reprogrammées afin de les soutenir pour un montant total de près de 20 000 €. Ces indemnités permettent ainsi de couvrir les frais fixes des artistes aujourd'hui en grande précarité avec la crise sanitaire et économique que nous traversons.



Participation financière au permis citoyen

À l'été 2020 avait lieu la 5° édition du « Permis citoyen » pour laquelle **l'agglomération a** participé à hauteur de 5 000 € au titre de la programmation politique de la ville.

En 2020, ce dispositif local a profité à 22 jeunes du territoire, issus de 4 communes (Étampes, Pussay, Morigny-Champigny et Angerville) qui en échange de 140 heures d'engagement individuel sur des chantiers se sont vu payer leur permis de conduire dans une auto-école étampoise. Grâce à leur détermination les jeunes, encadrés par l'association étampoise AUDEO, ont rénové et notamment repeint le commissariat d'Etampes, la mairie de Bois-Herpin et les espaces partagés de deux immeubles du quartier étampois, La Croix de Vernailles. Pour ce dernier, les apprentis peintres ont d'abord lessivé les murs, rebouché les trous, poncé avant d'en arriver au cœur de l'ouvrage - la peinture - avec une attention particulière apportée aux finitions, tout en protégeant bien entendu les sols et portes des

résidents.

Fort de son succès, ce dispositif est aussi un moyen pour les jeunes de découvrir le monde du travail puisqu'ils se forment à des techniques et compétences qu'ils ne connaissaient pas auparavant et se forgent une première expérience professionnelle, tout du moins qui sort du cadre scolaire, avec à la clef : prise d'autonomie, apprentissage du respect des horaires, travail autour de l'estime de soi, devenir force de propositions. Et que du bonheur pour les habitants.



Colonies apprenantes : 316 enfants partis

Consciente que la fermeture des écoles pendant le confinement est venue fragiliser l'apprentissage scolaire, **l'Agglomération** a décidé d'accompagner le dispositif des vacances apprenantes mis en place par l'Etat pour permettre à tous les enfants et ados du territoire âgés de 4 à 17 ans de partir gratuitement en colonie apprenante, sans avancement de frais pour les familles pour des vacances ludiques, sportives, culturelles et pédagogiques. Sur juillet et août, ce sont au total 316 enfants du territoire dont 116 issus des quartiers prioritaires de la Ville d'Étampes en provenance d'Angerville, Arrancourt, Brièresles-Scellés, Étampes, Le Mérévillois, Mespuits, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière et Pussay qui ont pu profiter de 10 séjours soigneusement sélectionnés.



> RAPPORT D'ACTIVITÉS CAESE 2020, P.44



Les accueils de loisirs mobilisés pour les Kangourous et le don d'organes

L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs de Valnay, avec le concours de l'association locale, France ADOT 91 et du coordinateur santé de la Communauté d'Agglomération, a sensibilisé les enfants aux dons d'organes tout le mois de novembre 2020. La greffe, acte médical également appelé « don de vie », a pu être parfaitement expliquée aux enfants à l'aide d'une exposition, d'un petit support adapté à leur âge et de différents ateliers ludiques et pédagogiques auxquels ils ont pu s'adonner, avec curiosité et entrain, tous les mercredis. « Une très belle expérience humaine que je qualifierais presque d'hors du commun pour les enfants comme pour les animateurs car il est assez rare que soit abordé un tel sujet dans les accueils de mineurs. C'est bien, cela change de l'ordinaire par rapport aux activités proposées habituellement » exprime Sébastien Bougery, directeur de la structure. L'atelier que les enfants ont préféré ? Celui baptisé « Renaissance » et qui a consisté à réparer des doudous abîmés et donc « malades » – à qu'il manquait par exemple un œil, une oreille, une patte... grâce au don en provenance d'autres

peluches. Aidée par de généreuses couturières du service petite enfance, les enfants ont recousu et rafistolé 117 doudous pour qu'ils puissent revivre et repartir avec. Cette belle action de sensibilisation s'est achevée par la plantation d'un arbre de vie avec le Président de l'agglomération, Johann Mittelhausser, son vice-président délégué à l'Enfance, Nicolas André, ainsi que la Présidente d'ADOT 91, Vivette Hirsh, et l'organisation d'un spectacle autour de la nature et de la vie signé de la compagnie La cour des Contes. Quelques temps après, aider les kangourous australiens, c'était dans la poche!



Suite à l'appel lancé par le Parc Australien, plusieurs accueils de loisirs de l'Agglomération se sont mobilisés en faveur des bébés kangourous et koalas orphelins touchés par les incendies qui ont fait rage pendant des mois en Australie!

9 enfants de l'accueil de loisirs d'Angerville et une douzaine de l'extrascolaire Alphonse Daudet à Morigny-Champigny, conscients de l'actualité, ont ainsi confectionné plusieurs poches en tissu 100 % coton pour les bébés



> RAPPORT D'ACTIVITÉS CAESE 2020, P.45

marsupiaux. Car, pour terminer correctement leur développement, ils doivent en effet finir de grandir dans la poche ventrale de leur maman.

6 poches avec un intérieur tout doux, une doublure extérieure colorée plus un change intérieur pour chacune soit 18 poches au total ont été réalisées, avec le concours de bénévoles, à Angerville. À Morigny-Champigny, une douzaine ont été fabriquées par l'équipe pédagogique et les apprentis couturiers, avec l'aide d'une collègue du service petite Enfance, couturière hors pairs. Les ateliers ont également permis aux enfants heureux et fiers de sauver des bébés animaux, d'être sensibilisés à la cause animale.

Cet élan de solidarité qui a fait d'ailleurs la UNE du *Parisien* a ensuite été suivi par l'accueil de loisirs de Pussay, du Mérévillois et de Valnay. Toutes les poches ont ensuite été expédiées en février 2020 selon les instruction du Parc Australien.



Ecoles incendiées à Étampes : l'agglo solidaire avec la Ville

Face au tragique incendie qui a ravagé l'école étampoise Louise-Michel, ainsi que le centre de loisirs, pendant les vacances de Noël 2020, la Communauté d'Agglomération a immédiatement réagi - et c'est bien normal - pour apporter son aide et son soutien à la mairie d'Étampes en mettant à sa disposition le centre de loisirs de Valnay afin d'accueillir les 106 élèves de maternelle dès la rentrée de janvier 2021. Dès le lendemain des faits, les équipes de la commune et de l'agglomération, soucieuses de pouvoir offrir les meilleurs conditions d'accueil aux enseignants et aux enfants, ont en effet œuvré main dans la main et se sont démenées pour tout transformer dans l'urgence. Rapatriement de petites chaises et tables, rehausseurs pour les toilettes, couchettes pour la sieste et outils pédagogiques adaptés aux petits ont trouvé place dans les modules, en remplacement du matériel habituel dédié à l'accueil de loisirs qui accueille chaque mercredi pas moins de 150 enfants d'élémentaire. Depuis et en attendant la réouverture de l'école sinistrée, la cohabitation se passe pour le mieux et permet même aux petits de « se mettre au vert » grâce au cadre verdoyant qu'offre la structure intercommunale.



La mise en place des 1607 heures

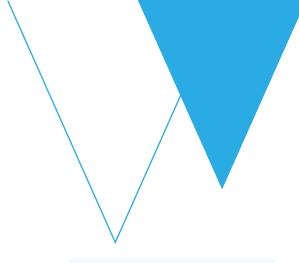
Au niveau des Ressources Humaines, l'année 2020 a été marquée par l'entrée en vigueur des 1 607 heures au 1^{er} janvier de l'année dont le premier bilan a lourdement été impacté par la crise sanitaire. Les objectifs de cette mesure obligatoire ont permis une amérlioration du service rendu avec par exemple avec

l'augmentation des créneaux d'ouverture au public pour la bibliothèque intercommunale Diane de Poitiers (1h pour le secteur adulte et 5h30 pour le secteur jeunesse) ou une fermeture plus tardive de la Maison de Justice et du Droit. Cette réorganisation a également permis à certains services de pouvoir inclure des réunions. Cela a également permis, la diminution d'heures supplémentaires et un gain de RTT, améliorant la qualité de vie des agents.

Une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés

En application de l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars et du décret du 14 mai 2020, il était possible de verser une prime exceptionnelle aux agents publics territoriaux pour leur mobilisation durant l'état d'urgence sanitaire. Alors que le décret prévoyait, pour la fonction publique d'Etat, une modulation du montant de la prime selon trois taux (en fonction notamment de la durée de mobilisation des agents), il laissait à l'appréciation de l'autorité territoriale la détermination du périmètre des agents éligibles, les critères de modulation applicables et les montants versés dans la limite du plafond des agents de l'État.

Pour remercier ceux qui ont assumé pleinement leurs missions de service public, en première ligne dans la lutte contre l'épidémie de la Covid-19 et en dépit des risques, l'agglomération a souhaité s'inscrire dans cette démarche et reconnaître financièrement leur implication. Un groupe de travail, constitué de représentants du personnel et de l'administration s'est ainsi réuni à quatre reprises afin de fixer ensemble les critères d'éligibilité, l'objectif étant porté en priorité sur la valorisation des agents (titulaires ou non) ayant été, par leurs fonctions, en contact direct avec le public ou ayant dû assurer la propreté et l'hygiène des locaux.







119 agents relevant des services enfance, petite enfance et du service d'entretien (dont la mobilisation était toute aussi essentielle pour garantir l'hygiène au sein des locaux assurant l'accueil des enfants) ont été valorisés via cette prime exceptionnelle. Elle a fait l'objet d'un versement unique et éxonéré d'impôt sur la paie du mois d'octobre 2020 pour un montant total de 17 017 €



Le télétravail pour assurer la continuité du service et conserver le lien social à la population

Le télétravail, quand la fonction exercée par l'agent le permettait, a été mis en place dès le premier confinement. Il a concerné 109 agents de notre établissement.

Ce mode d'organisation du travail à part entière a permis de conserver un lien malgré tout avec les publics et les familles notamment au Guichet Unique et à la Maison de Justice et du Droit.

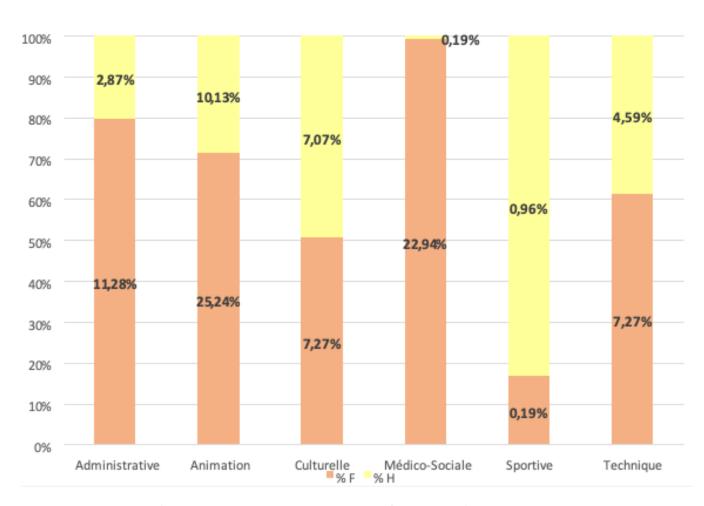
En effet, bien que la Maison de Justice et du Droit ait dû fermer conformément à l'exigence du confinement, les habitants du territoire ont pu compter sur une présence téléphonique et la réactivité de l'équipe de la MJD ainsi que celle de la quasi-totalité des permanenciers. Tous sont restés mobilisés auprès des habitants plus que jamais dans l'attente de réponses face à leurs inquiétudes notamment en ce qui concerne le droit du travail, le droit de la famille ou encore en matière de logement. La structure intercommunale qui apporte des informations de proximité et des conseils gratuits aux personnes ayant des problèmes juridiques et administratifs, a accompagné spécifiquement pendant les confinements de nombreuses demandes.

Les Ressources Humaines

La CAESE place au cœur de ses priorités en termes de Ressources Humaines (RH) le bien-être au travail de ses collaborateurs dont la répartition par filière et statut est composée de la manière suivante :

Filière	Titulaire	Contractuel	Total
Administrative	47	25	72
Animation	33	75	108
Culturelle	41	34	75
Médico-Sociale	66	18	84
Sportive	4	2	6
Technique	25	24	49
Total général	216	178	394

Répartition des femmes et des hommes par filière tout statut confondu



Cette répartition n'échappe pas aux représentations classiques des métiers. Nous constatons en effet une forte prédominance des femmes, quelle que soit la filière, à l'exception de la filière sportive qui ne compte qu'un seul agent féminin et de la filière culturelle où l'on a à l'inverse une représentation équilibrée.

Focus sur les formations suivies

La formation professionnelle est essentielle en ce qu'elle permet d'acquérir, de maintenir ou de développer des compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public. L'Agglomération est très attachée à la montée en compétence de ses agents, quel que soit leur domaine d'activité. Celle-ci ne peut se faire que par le suivi régulier de formations auprès du CNFPT ou de tout autre organisme, même payant. La situation sanitaire a largement mis a mal la formation puisque nombre d'entre elles ont été annulée. Néanmoins, la CAESE y aura consacré un budget de près de 72 000 € au cours de l'année. Voici le détail :



101 agents formés en 2020

soit un coût de



71 994,53 €



Des infirmières de l'agglo en renfort du CCAS d'Étampes

Marilyne et Sandra, infirmières diplômées d'Etat, travaillant à l'agglomération en tant que Directrice des services à la population pour l'une et directrice du service d'accueil familial pour l'autre se sont toutes deux portées volontaires pour enfiler à nouveau la blouse blanche et prêter main forte au centre de santé infirmier de la ville d'Etampes tout début avril 2020. D'abord en binôme, le temps que les réflexes de la blouse blanche reviennent puis rapidement en parfaite autonomie, elle se sont ainsi rendues au domicile des patients pour leur prodiquer soins ou réaliser des toilettes. Cet acte de solidarité, sorte de retour aux sources pour ces deux directrices, véritable démonstration de courage n'a pas manqué d'être saluée par le Président de l'Agglomération, Johann Mittelhausser et le Maire d'Etampes, Bernard Laplace ainsi que

la directrice du centre de soin, Marie-Claire. Grâce à ce renfort, la structure municipale étampoise, ouverte 7/7 jours et 365 jours par an, a pu continuer à assurer ses visites à domicile, à être présente une à trois fois par jour ou deux fois par semaine – selon la pathologie et les prescriptions médicales - auprès de personnes âgées, pour qui parfois elles incarnaient le seul réel contact humain pendant le confinement.

Le guichet unique au plus près des familles

Pour toute information, règlement de factures, calcul des tarifs et inscriptions : un seul lieu, un seul numéro.

Les différents services de la CAESE destinés aux parents et habitants des 37 communes du territoire étaient disséminés en plusieurs endroits, sur différents sites. Cette situation venait compliquer la compréhension, les démarches et l'accès aux services relevant de la Communauté d'Agglomération et dont les habitants ont besoin dans leur vie quotidienne.

C'est donc avec la volonté de proposer un service public intercommunal plus accessible, plus pratique et plus proche des habitants, que l'agglomération a souhaité mettre en place un guichet unique qui rassemble tous ses services destinés aux familles, à l'enfance et à la petite enfance afin de renseigner et accompagner au mieux nos concitoyens dans leurs recherches et leurs démarches administratives concernant nos service au public.

Depuis le 1^{er} avril 2019, les agents de la CAESE du guichet unique accompagnent les habitants du territoire dans toutes les démarches concernant :

- Les structures d'accueil de la petite enfance,
- Les différents modes de garde (individuels ou collectifs),
- Les actions de soutien à la parentalité (café des parents, TourneSol…)
- Les études dirigées,
- Le périscolaire,
- Les accueils de loisirs,
- Les piscines intercommunales (cours de natation, aquagym...),
- Le Conservatoire Intercommunal (pour la facturation).

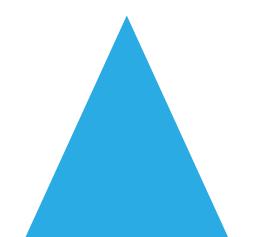
Aménagé pour accueillir dans les meilleures conditions les administrés, le guichet unique a été équipé d'un espace numérique leur permettant d'accéder au portail famille, le service en ligne gratuit proposé par la communauté d'agglomération pour accomplir l'intégralité des différentes formalités et disponibles depuis www.caese.fr



4 267 administrés reçus



6 843
appels
téléphoniques
reçus







Cette année, les professionnels de la petite enfance de la communauté d'agglomération ont encore une fois fait fort en remportant le 3° et le 4° prix de l'appel à projets de l'association Alisé créée en 2001 par la MSA Île-de-France et dont nos structures son adhérentes.

La thématique « Les 5 sens en éveil » de cette édition a tout particulièrement inspiré le Jardin des lutins, multi accueil situé à Morigny-Champigny qui monte sur la troisième marche du podium. Cette structure a en effet proposé de réaliser une histoire interactive sur le thème du repas à l'aide d'un support original en bois permettant de faire défiler plus facilement les pages, elles même composées de différentes textures, différents styles artistiques (dessin, peinture, collage...) et de bandes sonores. Pour ce faire, les professionnelles ont pu compter sur l'aide précieuse de parents bénévoles! L'un d'eux a réalisé le support en bois de l'histoire tandis qu'un papa de la crèche artiste peintre a réalisé une des pages de l'histoire en mettant en scène une des places de la ville de MorignyChampigny. L'objectif est de sensibiliser les enfants, juste avant le repas, à ce qu'il se passe avant que les aliments se retrouvent dans leur assiette le midi.

La maison de la petite enfance Serge Levrez remporte quant à elle le 4° prix avec son projet « Le jardin des artistes » qui vient réaménager les espaces extérieurs de la structure. Ce réaménagement vient ainsi solliciter les 5 sens chez les enfants grâce à l'embellissement du potager déjà existant et la transformation du jardin en galerie d'art à ciel ouvert. Ainsi, sont sollicités l'odorat, l'ouïe, la vue, et le sens du toucher et du goût.

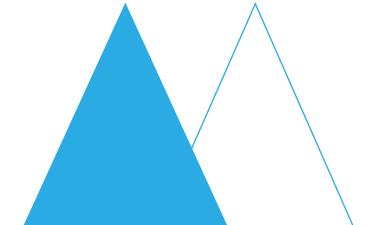


L'eau, c'est l'agglo

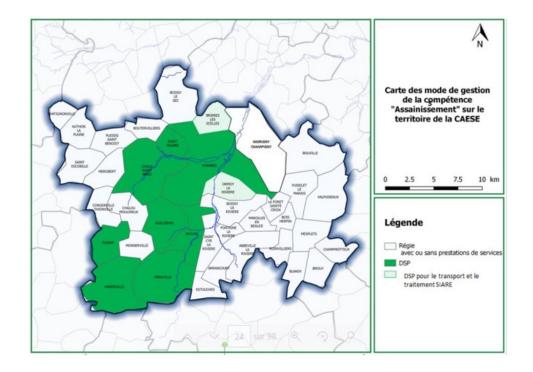
L'agglomération est en charge de la distribution de l'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées (assainissement) et des eaux pluviales urbaines pour l'ensemble des communes du territoire depuis le 1er janvier 2020 au titre de la loi NOTRe. Néanmoins, conséquemment à la loi du 27 décembre 2019 dite « Engagement et proximité », le transfert de la compétence des structures syndicales vers l'intercommunalité s'est fait progressivement puisque la loi a permis aux syndicats de se maintenir pendant 6 mois. La compétence est exercée par la Direction de l'Eau, de l'Assainissement et des Infrastructures (DEAI) composée de 8 personnes et dont les locaux administratifs se trouvent au niveau de la station de traitement des eaux usées de la région d'Étampes.

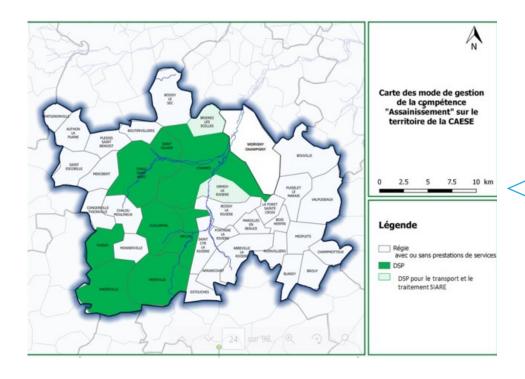
L'équipe de la DEAI met tout en œuvre afin de répondre aux demandes ponctuelles d'intervention d'urgence et de maintenance programmée sur les compétences exercées en assainissement et en eau potable. Afin d'assurer la continuité de service, elle intervient 24h/24h et 7 jours/ 7 grâce à l'astreinte qui a été créée.

Héritée des collectivités anciennement maîtres d'ouvrage en matière d'eau potable et d'assainissement, il existe donc en 2020 plusieurs modes sur le territoire : tantôt l'agglomération délègue cette mission à des entreprises privées par le biais de contrats de Délégation de Service Public (DSP), tantôt l'agglomération exerce la compétence en direct, c'est à dire en régie. Ainsi, Outre le suivi d'exploitation des différents délégataires sur le territoire de la CAESE pour la gestion de l'assainissement et de l'eau potable (suivi des contrats, suivi des interventions, programmation des opérations de réhabilitation ou de mise en conformité), la DEAI assure la gestion en régie de 11 communes pour la compétence assainissement et de 6 communes pour la compétence eau potable.



Les cartes de synthèse ci-dessous présente pour mémoire la répartition des différents modes de gestion :





La situation de l'assainissement sur le territoire de la CAESE présente une spécificité car les compétences assainissement collectif et assainissement non collectif sont imbriquées. Ce sont ainsi 19 communes sur les 37 communes de la CAESE qui sont zonées assainissement non collectif.

Zoom sur la compétence eau potable

Suite, à la loi du 27 décembre 2019 dite « Engagement et proximité », les structures syndicales en eau potable ont été temporairement maintenues au 31 mars 2020 pour le SIEPB et au 30 septembre 2020 pour le SI4RPB. Le SIARE pour sa compétence Eau potable des communes Châlo-St-Mars et Saint Hilaire a été maintenu en 2020, et intégré à la CAESE au 1er janvier 2021.

Les syndicats d'eau potable situés sur plusieurs EPCI sont maintenus en 2020. Cela concerne :

Collectivité	Commune(s) concernée(s)
SIE Plessis Saint Benoist	Authon la Plaine – St Escobille – Boutervilliers – Mérobert – Plessis Saint Benoist
SIESY78 (Ancien SIE ABLIS)	Chatignonville
SIE Ouest Essonne	Boissy le Sec

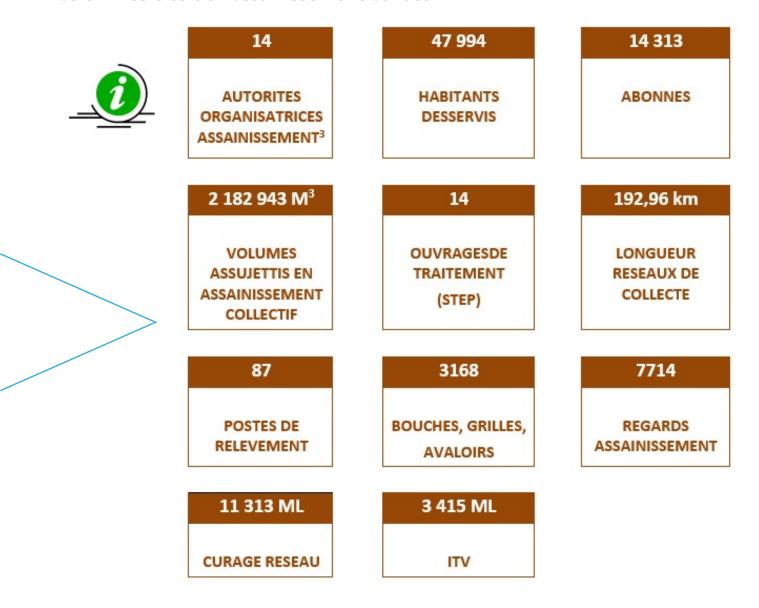
Chiffres clés

14	52 322	17 513
AUTORITES ORGANISATRICES ¹ EAU POTABLE	HABITANTS DESSERVIS	ABONNES
2 543 549 M3	18	14
VOLUMES DISTRIBUES HORS VEG SIEPB	PRODUCTIONS PAR CAPTAGES OU FORAGES	STATIONS DE TRAITEMENT
9	8	2
SURPRESSIONS	INTERCONNEXIONS OU V.E.G.	EXPORTS
31	13 740 M3	492,08 KM
RESERVOIRS	VOLUME DE STOCKAGE	LONGUEUR RESEAUX DE DISTRIBUTION

Zoom sur la compétence assainissement

Le SIARE pour sa compétence Assainissement pour les communes de Châlo-Saint-Mars, Saint Hilaire, Etampes, Morigny-Champigny, Ormoy la Rivière, Brières les Scellés a été maintenu en 2020. Le SI4RPB (Syndicat Intercommunal des 4 Rivières et des Portes de Beauce) a été maintenu au 1^{er} janvier 2020 et sa compétence assainissement collectif transférée à la CAESE au 1^{er} octobre 2020.

Les chiffres clés de l'assainissement collectif



En 2020, afin d'améliorer la qualité des réseaux et dans une démarche de développement durable, de favoriser la meilleure maîtrise des coûts et la gestion des délais d'exécution, la CAESE s'est engagé dans le respect des chartes qualité pour les réseaux d'eau potable et d'assainissement, pour développer également une meilleure gestion patrimoniale des réseaux.

En complément de l'état des lieux et du diagnostic établi durant la phase 1 de l'étude de gouvernance avant la prise de compétence, une cartographie précise de l'état patrimonial et de son fonctionnement est réalisé durant l'année sur l'ensemble des compétences transférées en eau potable et assainissement pour les communes en régie.

Entretien et suivi hebdomadaire des ouvrages stations d'épuration et postes de relèvement en images :











Zoom sur la compétence Assainissement non collectif : SPANC

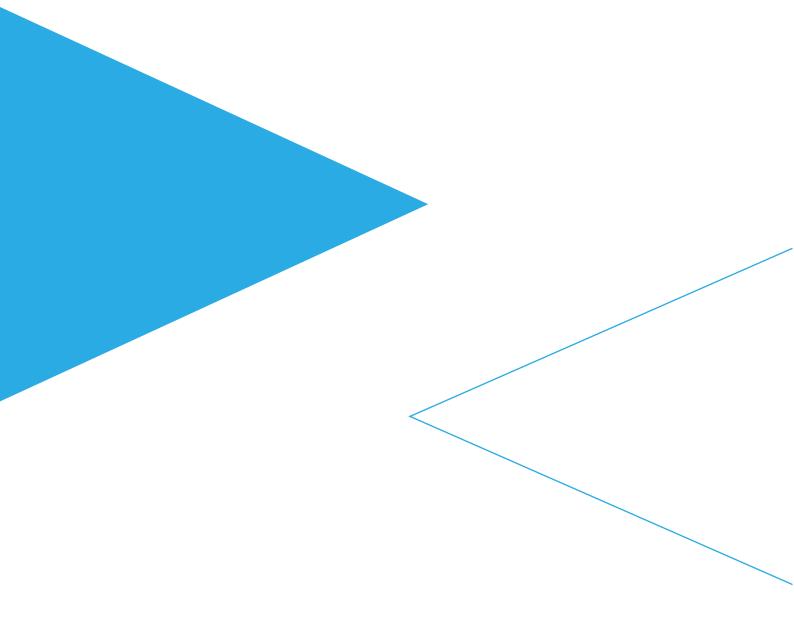
Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) assure le contrôle des dispositifs d'assainissement individuels chez les particuliers, accompagne et conseille les administrés dans le cadre de nouvelles installations de réhabilitations de la conception du projet à la réalisation des travaux :

L'objectif prioritaire du SPANC est de prévenir tout risque sanitaire, et aussi de limiter l'impact sur l'environnement et de participer ainsi à l'effort national de protection de la ressource en eau.

Au cours de l'année 2020, le SPANC a contrôlé 61 % de son parc d'ANC soit 2 046 installations.

Zoom sur la compétence des eaux pluviales urbaines (EPU)

Concernant l'exercice de la compétence des Eaux luviaapluviales urbaines (EPU), un état des lieux exhaustif des différents ouvrages existants a été effectué et qui reprend Concernant l'exercice de la compétence des eaux pluviales, un état des lieux exhaustif des différents ouvrages a été également effectué. Il reprend également les contrats de prestataires intervenant sur les opérations d'entretien et de maintenance des eaux pluviales urbaines.







Agrandissement du parc Sud Essor et richesse des activités économiques

La Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) s'affirme comme un partenaire privilégié pour les entreprises de plus en plus séduites par notre dynamisme local à l'exemple des nombreuses sollicitations reçues à la suite de l'agrandissement de la zone d'activités SudEssor située sur les communes de Brières-les-Scellés et d'Étampes.

La CAESE achevait en fin d'année l'extension de la voirie de la rue de la Butte Cordière pour accueillir de nouvelles activités économiques et de nouveaux emplois sur une parcelle de 2,4 hectares, divisée en 6 lots, en plein cœur du Parc SudEssor. Avec elles, le nombre total d'entreprises s'élèvera à 159 sur un total de 400 installées en zone d'activités sur le territoire. Parfaitement desservie grâce à l'aménagement, en 2017, de la « Route verte » financée conjointement par l'Agglomération et le Département de l'Essonne permettant une liaison de la RD191 à la RN20 et une traversée de part en part de la zone, devenu un endroit très prisé que s'arrachent les entreprises. À peine achevé, le premier lot se vendait déjà, augurant de l'implantation de la société « Au cœur des arbres » spécialiste de l'architecture paysagère et arboricole.

Un compromis de vente a également été signé en décembre au profit de l'implantation de la franchise Daniel Moquet spécialisée dans l'aménagement et la rénovation d'allées et de terrasses paysagères et auparavant locataire sur la commune de Morigny-Champigny. Grâce à cette acquisition, l'entreprise peut y construire entrepôt, bureaux, show-room et espace de stockage adaptés à ses besoins actuels tout en créant de nouveaux emplois.



Le label patrimoine « Villes et pays d'art et d'histoire »

La Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) s'est dotée de la compétence culturelle en 2005. Cet engagement traduit la volonté de promouvoir le patrimoine de compétence communale et intercommunale.

Le label est une occasion forte de construction d'une politique de valorisation patrimoniale, culturelle et touristique cohérente sur le périmètre entier de la CAESE.



LE LABEL PERMET

- **#1** D'animer l'ensemble du territoire aussi bien dans sa composante architecturale que dans sa valorisation des paysages ou de sa mémoire.
- #2 D'être un outil de gestion et d'animation territoriale, notamment avec la mise en place d'un fonctionnement cohérent, d'une image et d'une identité partagées sur l'ensemble du territoire.
 - #3 De catalyser en outre la mise en réseau de l'ensemble des équipements dédiés à la culture et au tourisme afin de renforcer leur fonctionnement et leurs actions.

Notre territoire labellisé toujours aussi remarqué et récompensé en 2020

L'église de Chalou-Moulineux a été récompensée durant l'été par le grand prix « Pélerin du patrimoine 2020 » par Stéphane Bern! L'église Sainte-Aignan-et-Sainte-Apolline, située dans le charmant village de Chalou-Moulineux connu notamment pour sa source magique, a remporté le 16 septembre le prestigieux concours lancé par Le Pèlerin à l'occasion d'une cérémonie retransmise en direct sur facebook (en raison des mesures sanitaires). Chaque année une campagne de financement participatif est lancée pour récompenser des initiatives de préservation et de restauration du patrimoine sacré et culturel français : un appel à candidature que n'a pas manqué madame le maire de Chalou-Moulineux, Geneviève Mennelet! « J'ai saisi cette opportunité pendant le confinement pour tout vous dire... les murs des bas-côtés de l'Eglise s'écartent inexorablement, sans doute sous le poids du clocher qui a été surélevé.» explique l'édile. « Grâce au Pèlerin et à la Fondation La Sauvegarde de l'art français, nous allons pouvoir installer des tirants dans le chœur aujourd'hui condamné et revoir les soubassements. Puis il faudra consolider la structure, restaurer la toiture et rénover l'intérieur. »

Entretien et modernisation des bâtiments pour mieux accueillir les habitants

En 2020, multiples difficultés (puisque de nombreux chantiers ont été stoppés nets en raison de la crise), l'agglomération aura consacré un peu plus de 300 000 € à des lancements ou achèvement de travaux d'entretien et de rénovation sur les quelques 35 bâtiments intercommunaux gérés par l'équipe bâtiment composée de 2 personnes, comme par exemple :

Création d'un aire de jeux au centre de loisirs de Valnay

Une surprise de taille attendait les enfants pour les grandes vacances à Valnay! Pendant le confinement, la Communauté d'agglomération a en effet investi pas moins de 66 024 € pour la création d'une nouvelle aire de jeux au sein de cet accueil de loisirs étampois. Installée sur une surface de 75 m² en gazon synthétique qui respecte naturellement les normes de sécurité, la nouvelle structure composée de 2 toboggans, un pont de corde, un filet à grimper, un mat de pompier et un plan d'escalade, est venu remplacer un équipement devenu vétuste. Parfaitement adaptée aux enfants âgés de 2 à 12 ans, celle-ci a été complétée par une balançoire flambant neuve qui trône quelques mètres plus loin.



Rafraichissement de la bibliothèque intercommunale Diane de Poitiers et du Conservatoire intercommunal d'Etampes

Après la métamorphose de la salle de lecture principale de l'hôtel Diane-de-Poitiers en 2019, c'est la salle jeunesse de la bibliothèque intercommunale d'Etampes qui s'est refaite une jeunesse grâce à des peintures refaites du sol au plafond durant l'été 2020. Idem, le Conservatoire intercommunal s'est également refait une beauté pendant l'été afin d'offrir aux élèves, dès la rentrée de septembre, des salles fraîchement rénovées.

Au total, ce sont 125 698 € qui sont investis

pour l'entretien de ces bâtisses remarquables. Après un changement des menuiseries du premier étage à l'automne permettant de réduire les perditions thermiques, les murs de ce lieu d'enseignement musical qui accueille chaque année pas loin de 1 000 élèves ont été entièrement repeints. Le sol et les plafonds ont été changés.



D'autres travaux ont été réalisés comme la reprise de l'étanchéité du toit du multi-accueil de Morigny-Champigny et le changement du système de filtration de la piscine intercommunale d'Etampes. Les deux salles de l'accueil de loisirs Louis Moreau ont été complètement repeintes et il a été posé des films thermiques sur le multi accueil du Petit Price afin de mieux réguler la température à l'intérieur du bâtiment.

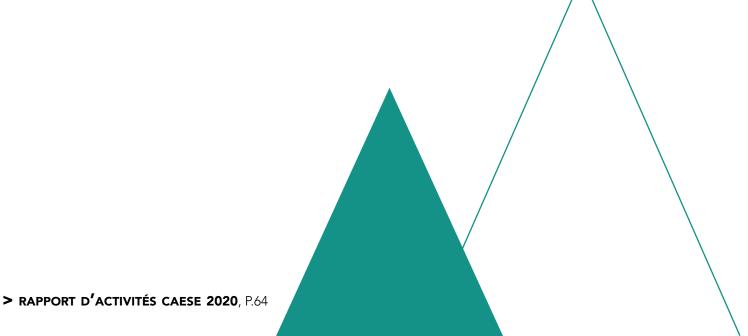
Enfin, les travaux de la médiathèque intercommunale d'Angerville se sont poursuivis tant que la situation sanitaire le permettait et le permis de construire pour la réhabilitation et l'extension de l'hôtel communautaire a été déposé.

Les aides communautaires

La Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne a adopté son premier pacte financier et fiscal de solidarité pour la période 2019-2020 lequel régit les relations économiques et financières entre la CAESE et ses communes. Ce pacte renforce ainsi les relations entre la CAESE et les communes dans le même esprit d'entraide et de solidarité qui a toujours prévalu au sein du territoire depuis sa création. L'article premier du pacte financier et fiscal de solidarité a renouvelé le dispositif des aides communautaires selon le même principe que celui adopté initialement, à savoir une aide par habitant dégressive afin de soutenir plus activement les plus petites communes dans leurs efforts d'investissement. Les communes les plus importantes disposant généralement de zones d'activités économiques, elles pourront bénéficier du partage de la croissance économique mis en place quelle que soit leur nature.

Grâce à l'octroi des aides communautaires, la CAESE participe ainsi au développement et à l'aménagement des communes et de leurs projets quelle que soit la nature. C'est par exemple, de l'aide à l'acquisition de matériel, de la rénovation de voiries, des menus travaux,... En 2020, les aides communautaires représentent un budget de 656 898 € pour un total de 105 projets accompagnés.







Fonds dédié aux actions du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET)

Par délibération du Conseil communautaire en date du 24 juillet 2020 le fléchage d'un fonds dédié aux actions du PCAET a été reconduit. Il a été doté pour l'exercice 2020 de 132 000 €.

- La plantation de haies et d'arbres,
- L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux,
- Le développement d'énergie renouvelable par une commune.

À ces trois actions de 2019 reconduites, une nouvelle action vient compléter l'offre d'accompagnement :

- La création, la mise en valeur et/ou l'aménagement de mares.

Cet appel à projets permet de soutenir les 2 volets du PCAET : la réduction de l'émission des gaz à effet de serre (GES) et l'atténuation des effets du changement climatique.

Neuf projets ont été reçus aux termes du délai de trois mois laissé aux communes. Malgré ce délai très court dû au contexte sanitaire, les communes d'Angerville, Bois-Herpin, Châlo-Saint-Mars, Guillerval, Le Mérévillois, Morigny-Champigny, Saint-Escobille et Pussay ont déposé des demandes pour obtenir ce fonds dédié pour un total de 113 741,89 € :

- 1 projet pour la réhabilitation d'une mare ;
- 4 projets de plantations totalisant : 202 arbustes et 83 arbres ;
- 1 projet de développement d'énergie renouvelable ;
- 3 projets d'amélioration de la performance énergétique de bâtiments communaux.

Dans ce contexte très contraignant, c'est 1 projet de plus qu'en 2019, et c'est 86 % de la subvention utilisée contre 64 % en 2019.

En deux années ce fonds dédié est maintenant identifié par les communes. Il consacre une partie de l'aide communautaire sur l'enjeu climatique. Le parti pris a été de permettre la mobilisation de ce fonds par autant d'entrées qu'il y a de moyens pour les collectivités de réduire leur consommation de polluants et de GES et d'atténuer les immanquables effets du changement climatique en augmentant la résilience du territoire. Il devenu un évènement attendu et un véritable accélérateur de projets.



Un partenariat renforcé avec l'ALEC

Depuis 2016, la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne (CAESE) est un partenaire de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Ouest Essonne. Grâce à ce partenariat, les habitants des 37 communes peuvent être accompagnés par un conseiller basé à Etampes, au sein de « l'espace info énergie ». Par ailleurs, il existe depuis cette année une permanence à l'Espace Simone Veil d'Angerville tous les mercredis après-midi avec prise de rendez-vous préalable.

Quatre recrutements ont eu lieu à l'ALEC en 2020 (2 conseillères info-énergie, 1 chargée de mission précarité énergétique, 1 conseiller Energie Collectivité). Ces agents offrent une expertise et délivre des conseils de qualité dont le nombre ne cesse de progresser malgré une année très particulière en raison du contexte sanitaire : + 5 % par rapport à 2019, année

qui était déjà en forte progression. Les demandes d'administrés ou des collectivités membres de la CAESE représente 27 % du total d'activité de l'ALEC Ouest-Essonne. La cotisation des adhérents représente 41,9 % du budget l'ALEC celle de notre agglomération représente 6,4 %.

L'ALEC Ouest-Essonne s'investit dans plusieurs dispositifs dont le programme de REnovation des Immeubles de Copropriétés en France (RECIF) visant à sensibiliser les gestionnaires de copropriétés sur les aides leur permettant de conduire une rénovation énergétique de leur patrimoine et de diminuer la précarité énergétique des occupants. Les services de l'agglomération ont accompagné l'ALEC sur cette action en recensant les 412 copropriétés regroupant 5 095 logements sur le territoire de l'agglomération.

Accompagner les plus jeunes mais aussi les adultes à travers des ateliers

L'Agglomération poursuit son travail de sensibilisation des jeunes publics, notamment auprès des accueils de loisirs; le temps des loisirs représentant le troisième pôle éducatif dans la vie de l'enfant et du jeune, au côté de la famille et de l'école. Tout au long de l'année, le service développement durable a mis en place des animations sur les bonnes pratiques et les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

En avril, au centre de loisirs Eric Tabarly d'Etampes qui accueillait pendant les vacances les enfants des personnes indispensables à la crise, l'équipe pédagogique organisait avec l'appui du service du développement durable, un atelier jardinage grâce aux différents plantes offertes par la serre municipale d'Etampes : un véritable moment d'évasion et de réconfort dans le contexte anxiogène que les enfants traversaient mais aussi l'occasion de les sensibiliser aux bienfaits d'avoir un jardin partagé. En août, l'éco animatrice de l'agglomération est intervenue auprès d'une cinquantaine d'enfants de l'accueil de loisirs de Valnay à travers deux ateliers : un atelier de fabrication de papier recyclé et un atelier de construction de nichoirs en bouteilles.



> RAPPORT D'ACTIVITÉS CAESE 2020, P.67

Le projet de ressourcerie éphémère a été reconduit en 2020 avec les bailleurs Résidences Yvelines Essonne, Vilogia, I3F et Sequens/APES. Tous les samedis du 26 août au 3 octobre, étaient organisés des ateliers dédiés à la récupération, au réemploi et à la réparation en pied d'immeubles de quartiers dit prioritaires de la Ville, à Etampes. La ressourcerie éphémère a contribué à récolter 2,8 tonnes de gisement, avec 114 donateurs et la boutique a permis à 52 acheteurs de s'équiper en seconde main.





En interne, les bonnes pratiques se développent et deviennent ordinaires

Au sein du service petite enfance, les professionnelles ont adopté dans leur pratique quotidienne un certain nombre d'écogestes. Par exemple, la désinfection des surfaces : les professionnels en section privilégient l'utilisation de lavettes réutilisables. Le recours aux lingettes désinfectantes toutes prêtes se fait avec parcimonie. Un nettoyeur vapeur est utilisé pour la désinfection des tapis de jeux, des petits jouets, des sols. Les frigos sont régulièrement dégivrés pour éviter une surconsommation d'énergie liée au givre.

En 2020, nous avons aussi opté pour l'achat de couches certifiées écolabel sur l'ensemble des structures petite enfance. En plus, au multi accueil du Jardin des lutins, les professionnelles de la section des bébés sont sensibilisées au tri des bouteilles d'eau et boîtes de lait et au traitement des déchets recyclables. À la maison de la petite enfance Serge Levrez, dans le cadre de la restauration collective, le service a recours à des produits bios pour les repas des enfants. Enfin, au niveau des 3 relais assistants maternels, les 3 animateurs ont participé à un atelier « Nesting », animé par une puéricultrice de la PMI. Ce projet consistait à aider les jeunes parents et les professionnels de la santé et de la petite enfance à créer un environnement intérieur sain et à réduire l'exposition des enfants aux multiples polluants qui ne sont pas toujours connus ou identifiés par le grand public.

L'introduction de critères environnementaux dans les marchés publics

Faire de l'achat durable un élément important de la responsabilité sociétale des organisations publiques fut l'un des fers de lance de l'agglomération en 2020. Le Code de la Commande Publique (CCP) a intégré la jurisprudence européenne et nationale qui autorise l'insertion de critères environnementaux parmi les critères de sélection des offres. L'acheteur public peut raisonner au-delà du seul spectre économique et ainsi établir en amont une pluralité de critères non discriminatoires alliant des aspects qualitatifs, environnementaux ou sociaux, critères vérifiables de façon objective. Dans son article 5 du même code, il impose de définir ses besoins en prenant en compte des objectifs de développement durable. Par ailleurs, la France, dans le cadre de sa Stratégie Nationale de Transition Écologique vers le Développement Durable, se fixe comme objectif de mener « une politique de commande publique durable ambitieuse, soutenant l'achat de produits et services issus du commerce équitable, engageant ses partenaires dans le cadre du Plan national d'action pour les achats publics durables, et réduisant l'impact environnemental du fonctionnement de ses administrations. »

Ainsi, à titre d'exemples, au cours de l'année 2020, le service marché public (service mutualisé) a imposé :

- Un lot d'isolation au chanvre au profit de la mairie de Champmotteux accompagné dans le lancement de son marché de réfection de mairie :
- Une obligation de véhicule « moins polluants » pour les marchés de transport assortie d'une interdiction de véhicules de plus de 10 ans avec fourniture de cartes grises à l'appui;

Autant que faire se peut les services de l'agglomération sont sensibilisés à l'introduction, au moment de la rédaction de cahier des clauses techniques particulières, des critères tenant compte de l'ensemble des trois piliers du développement durable : social, environnemental, économique.



Des formations au compostage assurées

Depuis 2019, face à la perte d'engouement

pour l'utilisation des composteurs, la Communauté d'agglomération a intensifié sa politique de prévention et de gestion des déchets à travers la promotion du compostage pour détourner les biodéchets du flux des ordures ménagères résiduelles qui est assez élevé sur la commune d'Etampes. Pour raviver l'intérêt du public, des formations sur le compostage ont été organisées à destination des habitants permettant aux habitants d'Etampes de repartir avec un composteur gratuit sous réserve d'avoir participé préalablement à la formation. Le nombre de sessions de formation ayant été grandement impacté par la situation sanitaire,

celle-ci n'aura permis l'organisation que de 3 réunions. 33 étampois ont participé et autant

de composteurs ont été distribués.

> DES PROJETS
STRUCTURANTS QUI SE
DESSINENT POUR SE
PROJETER DANS
L'AVENIR

Un projet de territoire qui se dessine pour une vision territoriale à 2030

En 2020, le Président, les maires et les élus du territoire ont décidé de se doter, pour la première fois et après 16 ans d'existence pour notre intercommunalité, d'un projet de territoire d'une part pour construire son identité et d'autre part pour fixer une stratégie et des grands principes d'actions dans les domaines de l'environnement, du cadre de vie, du développement économique, de l'équilibre résidentiel, de la mobilité... pour les années à venir. En d'autres termes, avec lui, les élus et habitants vont pouvoir dessiner leur intercommunalité de demain, que ce soit

en matière de développement, de cohésion sociale mais également d'aménagement. Ainsi, par délibération du 4 février, l'agglomération a missionné un bureau d'étude en ce sens pour mener à bien ce projet structurant qui doit se coconstruire avec les communes, socle de l'intercommunalité. Le bureau d'études est allé à la rencontre de tous les maires avant et après les élections municipales de mars et juin.

Un premier diagnostic a été rendu par le bureau d'étude à la fin de l'année et a été présentée aux élus membres de la première Commission le 3 décembre.





Agriculture et alimentation durable : vers un projet alimentaire territorial

La communauté d'Agglomération de l'Étampois sud Essonne, la Communauté de Communes entre Juine et Renarde et la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix se sont associées dès 2019 pour monter un projet alimentaire territorial (PAT) Sud-Essonne.

En 2020, un chargé de mission a mené plusieurs mois d'études en vue ensuite d'adresser une candidature à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation auprès du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, dans le but d'être labellisé.

La démarche d'un PAT nécessitant une coconstruction avec l'ensemble des partenaires mais également une antécédence des actions alimentaires et agricoles, toute l'année 2020 a permis de réaliser un travail de préfiguration indispensable à l'écriture d'un PAT Sud-Essonne comme la réalisation d'un diagnostic agricole et socio-économique menée par la Chambre d'Agriculture Ide Région le-de-France, la réalisation d'une enquête «consommation et habitude alimentaire» auprès des habitants en septembre et l'élaboration d'un plan d'actions avec pour objectif général de créer des synergies entre offre agricole et demande alimentaire, en confortant et valorisant les circuits courts.

Une première réunion a eu lieu en avril 2020 entre les trois EPCI et la Chambre d'Agriculture Ile-de-France (missionnée pour élaborer le diagnostic susmentionné) et trois objectifs stratégiques ont ainsi été dégagés :

Axe 1 : Accompagner la diversification de l'activité agricole afin de valoriser les productions locales.

Axe 2 : Développer les liens agri-urbains. Axe 3 : Favoriser l'approvisionnement de proximité pour la restauration collective publique.





L'élaboration d'un Contrat local de Santé

Consciente des enjeux de Santé de son territoire en termes de démographie médicale et d'accès aux soins, la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne (CAESE), s'est engagée, depuis 2017, dans une démarche de diagnostic territorial de santé afin de mettre en place un Contrat Local de Santé (CLS). Cet outil contractuel entre les collectivités territoriales, l'Etat et l'Agence Régional de Santé, a pour ambition de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS), d'améliorer la santé et le bienêtre de la population du territoire, de proposer des parcours de santé cohérents et adaptés à chacun.

En janvier 2020, la CAESE a recruté un coordinateur du Contrat Local de Santé afin d'impulser la démarche d'élaboration du CLS. Plusieurs rencontres ont été réalisées avec les professionnels et les acteurs de santé du territoire durant l'année afin d'actualiser le diagnostic initié en 2017, et de faire émerger des préconisations au plan d'actions du CLS. plusieurs rencontres ont été planifiées avec les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Département de l'Essonne, la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). En juillet, les axes stratégiques et les premières pistes d'actions se sont dessinés et ont été présentés en commission au mois de décembre aux élus. Des groupes de travail, regroupant les différents acteurs du territoire, ont été mis en place dès 2021 dans le but d'établir un plan d'action répondant aux besoins de la population.

> RAPPORT D'ACTIVITÉS CAESE 2020, P.72

Un projet social de territoire qui prend forme

Un projet social est avant tout un outil de planification, s'appuyant sur un diagnostic de territoire, mettant en valeur les points forts et ceux à améliorer. De ce diagnostic, qui s'appuie par ailleurs sur le Diagnostic Social Local (DSL) observé sur les 22 communes de l'excanton de Méréville et restitué en 2017, sont repérés les besoins du territoire. Ils donnent lieu à l'élaboration d'un plan d'actions multi partenarial avec entre autres, la CAF, le Conseil départemental de l'Essonne et la MSA. Ses objectifs sont d'organiser concrètement l'offre de services d'actions sociales sur l'ensemble du territoire de manière structurée, priorisée et adaptée aux besoins locaux. Mais aussi de favoriser le développement et l'adaptation des équipements et services aux habitants, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

Plusieurs priorités et axes de développement ont été identifiés, réunis en 4 axes de travail prioritaires que sont :

- Adapter et développer les réponses offertes aux enfants de 0 à 12 ans
- S'engager dans une politique en faveur de la jeunesse
- Agir en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle - Lutter contre les inégalités et discriminations
- Favoriser le développement d'une offre de prévention santé en optimisant l'existant et les actions coopératives

25 fiches actions ont été élaborées et une action a pu voir le jour : la fête du part'âge organisée par le réseau des acteurs jeunesse du Sud-Essonne le 26 septembre à Saint-Hilaire



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE 2 rue Albert Masse, 91150 Étampes

www.**caese**.fr



